

TRAITÉ  
DE  
SAINT BERNARD  
PREMIER ABBÉ DE CLERVAUX  
DE  
DE L'AMOUR DE DIEU  
TRADUIT EN FRANÇOIS  
PAR  
LE R. P. ANTOINE DE SAINT GABRIEL



PARIS  
ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES  
—  
M DCCC LXVII



TRAITÉ  
DE  
SAINT BERNARD  
PREMIER ABBÉ DE CLAIRVAUX  
1090-1153

DE L'AMOUR DE DIEU

TRADUIT EN FRANÇAIS  
PAR  
LE R. P. ANTOINE DE SAINT GABRIEL

PARIS  
ACADÉMIE DES BIBLIOPHILE  
IMPRIMÉ CHEZ JULES BONAVENTURE

1867\*

marc m. Dan [archive.org](https://archive.org) 2020 d'après [books.google.fr](https://books.google.fr)

[table des matières](#) 106

## AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Le Traité de l'Amour de Dieu, [De diligendo Deo / De amore Dei], *traduit par le R. P. Dom Antoine de Saint-Gabriel, parut en 1667* (1). Cette traduction « si digne de son original » n'a jamais été réimprimée (2), et le livre que le grand Bossuet proclame « un des ouvrages les plus admirables que saint Bernard nous ait laissés » (3) est à peine connu de quelques érudits. Je ne saurais dire pourquoi la librairie théologique, si active et si féconde, n'a rien fait pour tirer de l'oubli un ouvrage qui se présentait à elle avec de si puissantes recommandations.

1. Paris, F. Muguet, in-8.

2. Du moins que je sache. Je ne puis regarder comme une nouvelle édition l'insertion de lambeaux défigurés faite par un monsieur V\*\*\* dans les *Opuscules des Pères*, Paris, 1823, in-32. Entre autres mutilations, on a supprimé complètement le chapitre XI, ce qu'on prétend justifier par la note que voici : « Nous avons jugé à propos de supprimer en entier le chapitre XI de ce Traité. Le fond nous en a paru plus que conjectural, et les applications que le saint auteur y fait de plusieurs passages du Cantique des Cantiques y présente (sic !) des idées extraordinaires et dont la justesse pourrait être contestée ».

3. Voy. l'*Approbaton des Docteurs*, à la fin du volume.

*L'opinion de Bossuet, que je suis heureux néanmoins de pouvoir rappeler, n'a pas été la cause déterminante de l'édition actuelle. Mon attention a été attirée sur cet ouvrage par Auguste Comte, qui l'a compris dans le catalogue de la Bibliothèque positiviste.*

*L'admission dans cette Bibliothèque extrêmement restreinte du Traité de l'Amour de Dieu s'explique facilement : ce n'est pas seulement l'importance historique de l'ouvrage qui a frappé Auguste Comte : c'est surtout la hauteur d'inspiration avec laquelle saint Bernard traite son sujet, la force des raisonnements à l'aide desquels il établit que l'homme doit aimer Dieu, non pour les biens qu'il en reçoit, non pour la crainte des châtimens, mais pour Dieu lui-même, et uniquement pour Dieu. Or c'est ce renoncement à soi-même, cet amour actif et désintéressé, ou, en d'autres termes, la prépondérance de l'altruisme sur l'égoïsme, qui constitue le but final de la religion positive ; et cette religion, qui rend un juste hommage à toutes celles qui l'ont précédée, qui applaudit au bien partout où elle le trouve, devait un éclatant témoignage de vénération à saint Bernard, qu'elle regarde comme un de ses plus utiles précurseurs.*

*Paris, janvier 1867.*

*P. [JANNET](#).*

*L'édition de 1667 est précédée d'une Dédicace du traducteur à M<sup>me</sup> la marquise de Senecy, et d'une longue préface, dans laquelle il s'occupe de beaucoup de choses étrangères au Traité de l'Amour de Dieu. J'ai rejeté ces pièces à la fin du volume, dans un [appendice](#) qui sera terminé par l'[Approbation des Docteurs](#).*

Préface À *MONSEIGNEUR L'ILLUSTRISSE MONSEIGNEUR  
AYMERY*

Diacre et Chancelier

*De la Sainte Église Romaine*

BERNARD, DIT ABBÉ DE CLERVAUX [Clairvaux]

*Vivre à Dieu et mourir en lui.*

Monseigneur,

Vous aviez coutume jusques à présent de me demander des prières, mais non pas de me proposer des questions. Et pour moi, je ne me sens pas capable de l'un ni de l'autre. Il est vrai que ma profession semble m'y inviter en quelque façon ; mais les occupations continuelles qui me sont inévitables s'y opposent entièrement. D'ailleurs, pour vous dire la vérité, je sais que je n'ai ni le temps ni la capacité qui me seraient tout à fait nécessaires pour m'en acquitter avec quelque succès. J'avoue pourtant que j'ai reçu une satisfaction toute particulière de ce qu'au lieu des choses de la Terre, vous n'exigez de moi que des entretiens du Ciel ; et sans doute ma joie serait parfaite si vous vous étiez adressé à quelque autre plus éclairé que moi. Mais parce que cette sorte d'excuse est commune aux doctes aussi bien qu'aux ignorants, et qu'il n'est pas fort aisé de connaître si c'est l'insuffisance ou la modestie qui s'en veut servir à moins qu'on ne vienne à l'exécution de ce qui est ordonné, je vous prie d'agréer ce que je puis tirer de mon indigence, de peur que mon silence ne me fasse passer

dans votre esprit pour tout autre que je ne suis. Cependant je ne vous promets pas de répondre à toutes vos propositions ; je me contenterai seulement de satisfaire à la question que vous me faites de l'Amour de Dieu, et ne vous donnerai que ce que j'aurai reçu de sa divine Bonté. Aussi n'y a-t-il point, à mon sens, de sujet qui remplisse l'âme de plus de douceur, qui se traite avec plus de certitude, et qui s'entende avec plus de fruit et d'utilité. Quant aux autres matières, vous les réserverez, s'il vous plaît, à ceux qui auront plus de loisir que moi.



*Vera effigies* [clairvaux2015.fr](http://clairvaux2015.fr)

## Chapitre Premier.

### *Pourquoi et comment on doit aimer Dieu.*

[Traité théologique écrit entre 1125 et 1141, et peut-être plus précisément entre 1132 et 1135 [data.bnf.fr](http://data.bnf.fr)]

C'est donc indispensablement que vous voulez savoir de moi pourquoi et comment il faut aimer Dieu ! Je le dis en deux mots : la raison qui nous doit faire aimer Dieu, c'est Dieu même ; la manière de l'aimer, c'est de l'aimer sans bornes et sans mesures. Je ne sais si c'est assez dire que cela : au moins n'en faudrait-il pas davantage pour celui qui a l'intelligence des choses dont je parle. Mais comme je suis aussi redevable aux simples et aux idiots, il est juste qu'après avoir parlé pour les spirituels, je tâche encore de satisfaire aux plus grossiers, et c'est en leur faveur que je ne ferai point difficulté de m'étendre sur ce sujet, plutôt que de l'approfondir davantage.

Je dis donc qu'il y a deux raisons qui nous obligent d'aimer Dieu pour lui-même : la première, parce qu'on ne peut jamais rien aimer avec plus de justice ; la seconde, parce qu'on ne peut rien aimer avec plus d'avantage. Et de là vient que cette question : pourquoi Dieu doit être aimé, fait naître en même temps deux différentes pensées dans les esprits, à cause que l'on peut même douter du sujet principal de notre doute. Car on peut demander le sujet qui nous oblige à l'aimer, ou son mérite, ou le fruit et l'utilité qui nous en peut revenir. Pour moi, je n'ai qu'une même

réponse à faire pour tous les deux, puisque je ne saurais trouver de plus juste sujet ni de cause plus légitime d'aimer Dieu, que Dieu même. Mais, premièrement, traitons de son mérite.

Certainement, c'est bien avoir mérité notre amour, de s'être donné lui-même à nous sans que jamais nous l'ayons mérité. Et de vrai, que pouvait-il nous donner de meilleur que soi-même ? Si on veut donc savoir en quoi il a mérité notre amour, je dis que c'est principalement en ce qu'il nous a aimés le premier, bien digne, certes, d'un amour réciproque, surtout si nous considérons avec attention qui est celui qui a aimé, qui sont ceux qu'il a aimés, et combien il les a aimés. Quel est, à votre avis, celui qui nous a aimés ? N'est-ce pas celui auquel tout esprit créé rend cet aveu public par la bouche du Prophète-Roi : *Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez pas besoin d'aucun bien que je possède* ? (Psaume 15). O que l'amour de cette aimable Majesté est solide, que sa charité est véritable, puisqu'effectivement ce ne sont point ses propres intérêts qu'elle cherche ! Mais qui sont ceux pour qui elle a tant d'amour ? [Saint Paul](#) nous les donne à connaître, écrivant aux Romains : *Lors même que nous étions les ennemis de Dieu*, dit cet Apôtre, *c'est en ce même temps que nous avons été réconciliés avec lui* (Romains, 5). C'est donc gratuitement et sans intérêt, et même ce sont ses propres ennemis que Dieu a aimés. Mais quelle a été la mesure de son amour ? Saint Jean nous en découvre l'excès par ces paroles : *Dieu a aimé les hommes jusques à ce point qu'il leur a donné son fils*

*unique* (Jean, 3). Saint Paul n'en dit pas moins aux Romains : *Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré à la mort pour nous* (Romains, 8). Et Jésus-Christ a confirmé cette vérité lorsqu'il a dit, parlant de lui-même, que personne ne saurait avoir une plus grande charité que de donner sa propre vie pour ses amis (Jean, 15).

Voilà ce que l'innocent a fait pour le coupable ; voilà ce que le Souverain a mérité de son Sujet, et le Tout-Puisant de celui qui était dans la dernière impuissance. Quelqu'un dira peut-être que Dieu a fait cela pour les hommes, mais qu'il n'en a pas tant fait pour les Anges. Cela est vrai, parce qu'effectivement il n'en était pas besoin. Mais comme il a secouru les hommes dans leur misère, il en a préservé les Anges ; et comme en aimant les hommes lorsqu'ils étaient ses ennemis, sa bonté les a tirés d'un état si misérable, sa même bonté a soutenu les Anges, et les a empêchés de tomber dans un semblable malheur.

## Chapitre 2

*Combien Dieu doit être aimé de l'homme, à cause des biens tant du corps que de l'âme, et comment il les faut posséder sans préjudice du Bienfaiteur.*

Ceux qui ont une entière connaissance de ces belles vérités ne peuvent pas ignorer, à mon avis, pourquoi Dieu doit être aimé des hommes. Je veux dire les grands sujets qu'ils ont de lui consacrer leur amour. Que si d'aventure les infidèles se trouvent privés de ces lumières, il n'est pourtant que trop facile à Dieu de confondre leur ingratitude par le nombre infini de ses bienfaits, autant communs dans leur usage qu'ils sont connus par les sens mêmes. N'est-ce pas lui seul qui fournit d'aliment à tout Être qui se nourrit ; qui donne sa lumière à celui qui voit le jour, et qui forme l'air pour celui qui a besoin de respiration ? Mais je serais ridicule si j'entreprenais de raconter le nombre de choses que je viens de dire être sans nombre ; il suffit, pour conviction de cette vérité, que nous ayons rapporté l'exemple du pain, du Soleil et de l'air, qui sont les choses principales. Je les nomme principales, non pas qu'elles soient les plus excellentes, mais parce qu'elles sont les plus nécessaires. Cela s'entend pour le corps ; car, pour ce qui est de l'âme, il faut que l'homme reconnaisse dans la partie supérieure de soi-même d'autres biens beaucoup plus relevés et plus éminents, qui sont la dignité, la science et la vertu.

J'appelle dignité dans l'homme son franc-Arbitre, par le moyen duquel il a cette prérogative, non-seulement d'être élevé par-dessus tous les animaux de la Terre, mais encore de leur commander comme leur Maître et leur Roi. J'appelle science la connaissance qu'il a de la dignité qui est en lui, mais qui ne vient pas de lui. Enfin, j'appelle vertu ce qui lui fait chercher avec ardeur le principe de son Être, et l'attache fortement à lui, après qu'il a été assez heureux pour le trouver. Il y a donc deux réflexions à faire sur chacun de ces trois biens. Car la dignité de l'homme consiste et dans la prééminence de sa nature, qui l'élève par-dessus toutes les autres Créatures corporelles, et dans le pouvoir de son empire, qui le rend redoutable à tous les animaux de la Terre. De même sa science embrasse deux vérités : par l'une il doit connaître sa propre grandeur et tous les autres biens qui sont en lui, et par l'autre il doit reconnaître qu'ils ne sont pas de lui. Enfin, sa vertu doit avoir deux propriétés : elle doit le porter incessamment à la recherche de l'Auteur de ses biens ; et, après qu'il l'a trouvé, elle le doit attacher inséparablement à lui par un amour indissoluble. Tant il est vrai que la dignité de l'homme sans la science ne lui profite de rien, et que la science sans la vertu lui est tout à fait nuisible ; ce que la raison suivante nous va prouver très-clairement, car, je vous demande, quelle gloire y a-t-il de posséder un bien dont vous ne croyez pas avoir la jouissance ? Or, de savoir que vous le possédez, mais ne savoir pas que ce n'est point de vous-même que vous le possédez, c'est une chose, à la vérité, qui peut être glorieuse, mais non pas devant Dieu.

C'est pourquoi l'Apôtre fait un juste reproche à celui qui se glorifie de la sorte, en lui disant : *Qu'est-ce que vous avez que vous n'avez pas reçu ? Et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous comme si vous ne l'aviez pas reçu ?* (1. Corinthiens, 4) OÙ il faut bien remarquer que saint Paul ne dit pas simplement *pourquoi vous glorifiez-vous*, mais qu'il ajoute aussitôt *comme si vous ne l'aviez pas reçu*, voulant faire voir par là que tout le blâme de celui qui se glorifie ne vient pas de ce qu'il se glorifie des choses qu'il possède, mais bien de ce qu'il en veut tirer la gloire comme d'un avantage et d'un talent qu'il n'aurait pas reçu de son Créateur. Et c'est pour cela que cette sorte de vanité est fort justement appelée vaine gloire, comme n'ayant en soi aucun solide fondement de vérité : Aussi l'Apôtre, qui sait faire le parfait discernement de l'un et de l'autre, nous fait bien connaître la différence de la véritable gloire d'avec celle qui n'en a que l'apparence. *Quiconque, dit-il, se veut glorifier, qu'il se glorifie en Dieu* (1. Corinthiens, 1), c'est-à-dire dans la vérité, Dieu étant la même vérité. Il est donc très-nécessaire que vous connaissiez parfaitement ces deux choses, et ce que vous êtes, et que ce n'est point de vous-même que vous êtes, de peur que cette ignorance ne vous donne lieu, ou de ne vous glorifier point du tout, ou de vous glorifier vainement et avec fausseté.

C'est sans doute cette double connaissance que l'Époux demandait à son Épouse par ces paroles : *Si vous ne vous connaissez pas bien vous-même, ô mon Épouse ! allez suivre les troupeaux de vos semblables et vous rangez*

*avec elles* (Cantique 1). Ce qui arrive en cette sorte : car l'homme ayant été créé dans l'honneur, lorsqu'il vient à se méconnaître, et à ne comprendre pas en quoi gît l'excellence de sa condition, il mérite très-justement, en punition de son ignorance criminelle, d'être comparé aux bêtes et renvoyé avec elles, comme les compagnes de son état présent de corruption et de mortalité. Ainsi il arrive que cette noble Créature, qui était si hautement élevée par l'excellent don de la raison, demeurant dans l'ignorance d'elle-même, commence d'être associée au rang des animaux privés de la raison ; et parce qu'elle ne connaît pas que sa propre grandeur est toute au dedans de soi-même, elle se laisse emporter au dehors par la curiosité de ses vains désirs ; par où s'étant rendue conforme aux Créatures qui n'agissent que par les sens, elle devient enfin comme une d'entre elles, faute de connaître qu'elle a reçu beaucoup plus que toutes les autres.

Certainement, il faut bien prendre garde de ne pas tomber dans cette honteuse ignorance, qui nous fait avoir des sentiments de nous-mêmes qui sont trop au-dessous de nous-mêmes. Mais celle qui nous en donne au-dessus de nous, et qui nous fait croire faussement que tout le bien qui est en nous vient de nous, celle-là, dis-je, n'est pas moins à craindre, et est infiniment plus dangereuse que la première. Mais, par-dessus ces deux ignorances, il en faut éviter et tout ensemble détester une troisième, qui est cette malheureuse présomption par laquelle, avec pleine connaissance et mûre délibération, vous auriez peut-être assez d'inso-

lence pour tirer votre propre gloire d'un bien qui n'est pas vôtre. Et quoique persuadé d'ailleurs que ce qui est en vous n'est pas de vous, vous ne laisseriez pourtant pas vainement d'en prendre sujet de ravir la gloire qui appartient à un autre qu'à vous. La première ignorance, à la vérité, n'a rien de glorieux ni d'honorable. La seconde a bien quelque sorte de gloire, mais non pas devant Dieu ; mais le troisième mal, que l'on commet avec connaissance de cause, est un horrible attentat et une entreprise criminelle qui se forme contre Dieu même. Or, cette présomption est d'autant plus grave et dangereuse que la seconde ignorance, qu'elle nous jette tout à fait dans le mépris de Dieu, où l'autre ne nous rendait coupable que de méconnaissance. Et ce qui fait qu'elle est encore plus méchante et abominable que la première, c'est que celle-là nous rabaisserait seulement au rang des bêtes, au lieu que celle-ci nous fait semblables aux démons, et nous associe avec eux. Partant, c'est un péché de Superbe des plus énormes, de se prévaloir des dons qu'on nous a faits comme s'ils venaient de notre fonds, et de s'attribuer insolemment dans les biens que nous avons reçus d'autrui toute la gloire qui n'est due qu'au bienfaiteur.

De tout ce que dessus, il est aisé de reconnaître qu'outre la dignité et la science, l'homme a besoin nécessairement de la vertu, puisqu'elle est le fruit des deux autres, et que c'est par son moyen qu'on cherche et qu'on embrasse avec ardeur celui qui est l'Auteur et le Collateur [[cnrtl.fr](http://cnrtl.fr)] de tous ces biens, et qu'il en est très-justement glo-

rifié. Car autrement, selon qu'il est porté dans l'Évangile, *celui qui a la connaissance de ce qu'il doit faire, et qui n'agit pas conformément à icelle [cnrtl.fr], celui-là, dis-je, mérite d'être grièvement puni.* Et pourquoi cela ? Parce que, comme dit le Prophète, *il n'a pas voulu s'appliquer à la connaissance dont il avait besoin pour faire le bien, et n'a pensé dans son repos qu'au mal et à l'injustice* (Psaume, 15). De sorte que, connaissant avec certitude par le don de la science que les biens qu'il possède ne viennent pas de lui, il n'a pas laissé néanmoins, comme un serviteur infidèle, de s'en attirer et attribuer toute la gloire, qu'il était obligé de renvoyer entièrement à son bon Maître et Seigneur. D'où l'on peut voir clairement, et que la dignité de l'homme sans la science lui est tout à fait inutile, et que la science sans la vertu ne lui peut être que très-dommageable. Mais quant à celui qui possède la vertu, auquel par conséquent la dignité n'est pas moins avantageuse que la science lui est profitable, celui-là, dis-je, s'écrie à Dieu de tout son cœur et dans un humble sentiment de vérité : *Ce n'est pas à nous, Seigneur, non, ce n'est pas à nous, mais à votre nom seul que vous devez rendre toute la gloire* (Psaume 113). Comme voulant dire : Seigneur, nous n'avons garde de nous attribuer quelque chose de ce qui est en nous ; rien de notre grandeur, rien de notre science ne nous appartient ; mais nous renvoyons absolument le tout à votre saint Nom, qui en est la source et le principe.

Cependant je m'aperçois que nous sommes presque sortis de notre sujet, à mesure que nous voulons prouver

que ceux-là même qui n'ont pas la connaissance de JÉSUS-CHRIST sont suffisamment convaincus de l'obligation qu'ils ont d'aimer Dieu pour lui-même, puisque la loi naturelle leur communique assez de lumières pour ne pas ignorer les grands biens qu'ils ont reçus de la libéralité de leur Créateur, et au corps et en l'âme.

Car, pour reprendre en peu de mots tout ce que nous avons dit jusques à présent, y a-t-il quelque infidèle au monde qui puisse ne pas connaître que toutes les choses dont nous avons parlé ci-dessus, qui sont absolument nécessaires pour le corps, savoir est : le pain pour le faire subsister, le Soleil pour l'éclairer, et l'air pour lui aider à la respiration ; y a-t-il quelque infidèle, dis-je, qui soit assez ignorant pour croire que ce soit un autre qui lui fournit toutes les choses susdites que celui-là même *qui donne la nourriture à tous les animaux de la terre, qui fait luire son Soleil sur les bons et sur les mauvais, et qui fait pleuvoir sur les terres des coupables aussi bien que des innocents ?* (Matthieu, 5). Que si des biens du corps nous passons à ceux de l'âme, il n'est point d'impie qui puisse se persuader qu'il y ait un autre Créateur de la dignité qui brille avec tant d'éclat dans l'âme raisonnable que celui-là encore qui dit de soi dans la Genèse : *Faisons l'homme à notre image et selon notre ressemblance* (Genèse, 1). De même il ne se trouvera personne qui reconnaisse quelque autre dispensateur des belles lumières et de la science que celui que David appelle le Docteur et le Maître qui enseigne la science à l'homme. Enfin, je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un si

peu éclairé qui s'imagine avoir reçu le précieux don de la vertu, ou qui le puisse espérer d'ailleurs que de la même main du *Seigneur des vertus* (Psaume, 8). Il est donc vrai de dire que l'infidèle même ne peut pas s'excuser d'aimer Dieu pour lui-même, parce que, si tant est qu'il n'ait point la connaissance de JÉSUS-CHRIST, il ne saurait toutefois se méconnaître soi-même ; et partant, il faut conclure que tout homme, quoique privé des lumières de la foi, ne peut prétendre aucune excuse légitime s'il manque d'aimer son Seigneur et son Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces, parce qu'il y a toujours au dedans de lui-même une certaine loi naturelle de justice et d'équité, qui n'est pas même inconnue à la raison, laquelle crie incessamment à ses oreilles qu'il doit aimer de tout soi-même celui auquel il se connaît redevable de tout soi-même. Mais certainement il est bien difficile, je dirai même impossible, que l'homme, par les seules forces de son franc-Arbitre, puisse rapporter si parfaitement à Dieu tout ce qu'il a reçu de sa bonté, que jamais il n'en fasse le moindre retour sur soi-même, vu qu'il est écrit que *tout le monde cherche son intérêt* (Philippiens, [2](#), [4 et 21]), et que les pensées et les desseins des hommes se laissent aisément aller au péché (Genèse, 8).

### Chapitre 3

*Que les Chrétiens ont des motifs d'aimer Dieu bien plus puissants que les Infidèles.*

Mais nonobstant tout ce que dessus, les Fidèles ont toujours une connaissance parfaite et entière du grand besoin qu'ils ont de Jésus, et de Jésus crucifié. De telle sorte que, venant à considérer avec étonnement et embrasser avec plaisir cette charité suréminente de la science qui est en JÉSUS-CHRIST, ils deviennent tout confus de ne pas rendre au moins ce peu qu'ils sont pour réciproque et pour reconnaissance d'un si grand amour et d'une bonté si prodigieuse. Ainsi ceux qui se voient les plus chéris se portent ordinairement à aimer avec plus d'ardeur, où au contraire celui qui à moins reçu rend aussi de son côté moins d'amour (Luc, 7). Mais certes, il faut avouer que le Juif ni le Gentil n'ont point de si puissants attrait d'amour que ceux dont l'Eglise expérimente la force quand elle s'écrie : *Je suis blessée par les traits de la charité* (Cantique, 3), ou bien lorsqu'elle demande du secours par ces paroles : *Soutenez-moi par la suavité des fleurs, et m'entournez de grenades, parce que je languis d'amour* (Cantique, 2). Car ce qui la met dans cet état, c'est qu'elle voit le roi Salomon ayant en tête le diadème dont sa mère l'a couronné. Elle voit ce Fils unique du Père éternel portant sa Croix sur ses sacrées épaules. Elle voit le Dieu de Majesté couvert de plaies et souillé de crachats ; elle voit l'Auteur de la Vie et de la Gloire attaché avec de gros clous, percé d'un coup de

lance, chargé d'opprobres, et qui donne enfin sa propre Vie, si chère et si précieuse, pour le salut de ses amis ; et comme elle voit toutes ces marques de la charité suréminente de son Bien-Aimé, son âme demeure si profondément navrée de ce glaive d'amour, qu'elle est contrainte de chercher du soulagement et de s'écrier : *Soutenez-moi de fleurs et m'entourez de pommes, parce que je languis d'amour* (Cantique, 2).

Or, ces pommes de grenades sont celles-là même que l'Epouse du Bien-Aimé, étant entrée dans son Jardin, cueille de ses propres mains de l'arbre de Vie. Pommes, en effet, qui sont bien capables de la fortifier, depuis qu'elles ont emprunté toute leur saveur du pain Céleste, et leur couleur du sang de JÉSUS-CHRIST.

Mais ce qui la ravit encore davantage, c'est qu'elle voit la mort entièrement détruite, et l'Auteur même de la mort mené honteusement en triomphe. Elle voit une troupe ancienne de captifs sortis de leur captivité, et emmenés des enfers sur la terre, et de la terre au Ciel, *afin que tous les Esprits du Ciel, de la Terre et des Enfers fléchissent le genoux, et rendent leurs hommages au nom adorable de Jésus* (Philippiens, 2).

Enfin, elle s'aperçoit que la terre, qui ne produisait plus que des chardons et des épines, à cause de la malédiction qui fut autrefois fulminée contre elle, est maintenant, à la faveur d'une nouvelle Bénédiction, toute renouvelée et toute chargée de fleurs et de fruits ; et parmi toutes ces belles réflexions, se souvenant de ce Verset du Psalmiste :

*Ma chair est refleurie, c'est pourquoi de toute ma volonté je lui chanterai des louanges immortelles* (Psaume, 27), elle souhaite de mêler les fleurs de la Résurrection avec les fruits de la Passion, qu'elle avait ci-devant cueillis sur l'arbre de la Croix, afin que par la bonne odeur de ces fleurs et de ces fruits elle oblige son Époux à lui rendre de plus fréquentes visites.

C'est pour cela qu'elle dit : *Ah ! que vous êtes beau, mon Bien-Aimé, et que votre face est ravissante ! Regardez, je vous prie, notre petit lit, comme il est charmant et tout semé de fleurs* (Cantique, 1). C'est assez découvrir sa pensée, que de montrer son petit lit ; mais, ajoutant aussitôt qu'il est tout plein de fleurs, elle donne bien à connaître qu'elle ne prétend point obtenir l'accomplissement de ses désirs par ses propres mérites, mais seulement par l'odeur et la suavité des fleurs *de ce Champ fertile auquel Dieu a donné sa bénédiction* (Genèse, 27). Et ne vous étonnez pas si JÉSUS-CHRIST se plaît si fort parmi les fleurs, puisqu'il a voulu être conçu et élevé dans Nazareth, qui en porte le nom.

En effet, l'Époux céleste se plaît merveilleusement dans ces douces odeurs, et lorsqu'il trouve un cœur embaumé de ces fleurs et de ces fruits, un cœur tout abîmé et toujours absorbé dans la considération des grâces de sa Passion et de la gloire de sa Résurrection, c'est de ce cœur ainsi parfumé dont il fait volontiers son lit de repos, où il établit sa demeure ordinaire, et où il prend ses plus doux plaisirs et ses plus chères délices. Voilà quels sont les

fleurs et les fruits si avantageux à l'Épouse et si chéris de l'Époux. Les saints mystères de la Passion sont comme les fruits de l'année précédente, c'est-à-dire de tous les temps qui se sont ci-devant écoulés sous l'empire de la mort et du péché, lesquels commencent enfin à se montrer et à paraître dans la plénitude des temps. Et les glorieux trophées de la Résurrection sont comme de nouvelles fleurs du Printemps à venir, qui fait renaître un nouvel Été de la Grâce, mais dont les fruits, qui ne flétriront jamais, ne se cueilleront qu'à la fin des temps, en la résurrection générale de tous les corps. Et c'est ce que l'Époux veut dire à son Épouse dans ce langage du Cantique des Cantiques : *L'hiver est déjà passé, les frimas sont cessés, et les fleurs ont commencé de paraître dans notre Jardin* (Cantique, 2), voulant lui donner à entendre qu'après être passé de l'Hiver de la mort dans l'agréable Printemps d'une vie nouvelle, il avait enfin ramené quant à lui le beau temps de l'Été. Ce qui lui faisait dire qu'il était venu renouveler toutes choses. De fait, ce corps tout défiguré, qui avait été semé dans la mort, est maintenant ressuscité glorieux et tout fleurissant dans la résurrection, et l'odeur qu'il répand dans cette vallée de misères a tant de force et de douceur, qu'il est capable de rendre ferventes les âmes les plus languissantes, d'échauffer les cœurs tout de glace, et de ressusciter les morts.

Mais bien davantage : Le Père éternel même, voyant cet agréable renouvellement de toutes choses opéré par son Fils, prend un singulier plaisir dans la nouveauté de ces

fleurs et de ces fruits, et dans la fécondité de ce champ très-odoriférant, ainsi qu'il le témoigne par ces paroles : *Voilà l'odeur de mon fils, toute semblable à l'odeur d'un champ fertile auquel Dieu a donné sa bénédiction* (Apocalypse, 21). Champ véritablement fertile et abondant, puisque nous avons tous reçu quelque partie de sa plénitude, mais où l'Épouse, comme plus familière que les autres, cueille des fruits et des fleurs à sa volonté pour en parfumer le petit lit de son cœur, afin que l'Époux, venant à y faire son entrée, se trouve d'abord tout embaumé par l'odeur de ces parfums. Ainsi, si nous voulons souvent recevoir JÉSUS-CHRIST dans notre cœur, et l'attirer à y faire quelque séjour, il faut, à l'exemple de l'Épouse, que nous ayons un très-grand soin de le tenir toujours rempli de ces bonnes odeurs qui se tirent de la méditation des miséricordes infinies d'un Dieu mourant, et de la puissance admirable de ce même Dieu ressuscité. Le prophète David nous invite particulièrement à cette pratique, quand il dit : *J'ai appris deux choses que je n'oublierai jamais, qui sont, ô mon Dieu ! votre puissance et votre miséricorde* (Psaume, 61). Certes, personne ne peut plus ignorer ces deux grandes vérités : que JÉSUS-CHRIST est mort pour nos péchés, et ressuscité pour notre justification ; qu'il est monté au Ciel pour nous y servir d'Avocat et de Protecteur, et qu'il a envoyé son Saint-Esprit en terre pour être notre Consolateur ; et, enfin, puisqu'il doit un jour retourner en notre faveur, pour achever en nous par la Gloire ce qu'il y avait commencé par sa Grâce. Il est donc vrai qu'il nous a donné des preuves invincibles de sa miséricorde, en ce qu'il a voulu

mourir pour nous donner la vie ; de sa puissance, en ce qu'il est ressuscité pour nous revêtir de son immortalité ; et de l'une et de l'autre tout ensemble dans tout ce qu'il a opéré ensuite pour notre amour.

Ce sont là ces grenades et ces fleurs dont l'Épouse (sachant que la ferveur de son amour viendrait peu à peu à se ralentir, et deviendrait toute languissante si elle n'était continuellement fomentée par la considération de ces saints mystères) demande si souvent d'être soutenue et environnée, jusques à ce qu'étant introduite dans la chambre de son Époux, et jouissant à son aise de ses doux embrasements, après lesquels elle soupire depuis si longtemps, elle puisse dire avec plus de vérité : *Ma tête est soutenue de sa main gauche, et il me tient embrassée de sa droite* (Cantique, 2). Ce sera pour lors, qu'elle connaîtra par sa propre expérience que tous les témoignages d'affection qu'elle avait reçus comme de la main gauche de son Bien-Aimé au temps de son premier avènement sont infiniment au dessous, et n'ont du tout rien de comparable aux douceurs infinies qu'elle ressent des chastes embrasements de sa main droite. Elle reconnaîtra la vérité de ce qu'elle avait entendu dire autrefois, *que la chair ne profite de rien, mais que c'est l'esprit qui vivifie* (Jean, 6). Enfin, elle apprendra par elle-même qu'elle n'avait jamais rien lu de plus véritable que ces paroles du Sage en la personne de son Époux : *Mon esprit est plus doux que le miel, et mon héritage surpasse tout ce qu'il y a de plus délicieux* (l'Ecclésiastique 6 [[9](#)] [24](#). [27](#)). Mais quant, à ce qu'il dit ensuite : *Mon*

*souvenir vivra dans les générations des siècles à venir* (Ibidem 28), c'est pour nous faire connaître que dans cette vie présente, où toutes choses sont dans une vicissitude continuelle, les âmes prédestinées ne sont pas entièrement déstituées de la douceur de ces délices du Ciel : parce que, bien qu'elles ne soient pas encore dans l'heureux état de la jouissance, toutefois le souvenir de ces plaisirs futurs leur sert comme d'un avant-goût dont elles tirent de très-grands sujets de joie et de consolation. D'où vient qu'il est écrit : *Ils ne s'entretiendront que du souvenir de vos douceurs et de l'abondance de vos suavités* (Psaume 144), entendant parler sans doute de ceux desquels il avait dit auparavant : *La génération et la génération chantera, les louanges de vos ouvrages* (Psaume 144). Maintenant donc elles n'ont pour leur partage que le souvenir de ces délices éternelles, et n'en auront la jouissance que dans le Ciel ; et, tandis que celles qui sont déjà reçues dans cet heureux séjour se glorifient de la possession de ces joies inconcevables, leur seul souvenir fait toute la consolation des autres qui sont encore ici-bas dans le lieu, de leur pèlerinage.

## Chapitre 4

*Qui sont ceux qui trouvent du plaisir à penser à Dieu et qui sont plus capables de son amour.*

Mais il est important de savoir quels sont ceux qui trouvent leur consolation dans la méditation des vérités Divines. Car, sans doute, ce n'est point cette race maudite et rebelle à qui le Fils de Dieu donne sa malédiction par ces paroles : *Malheur à vous qui êtes dans l'abondance des richesses et qui regorgez des plaisirs de la terre* (Luc, 6). C'est bien plutôt celui qui peut dire en vérité : *Mon âme a refusé toutes les consolations de ce monde* (Psaume 76), et surtout lorsqu'il ajoute : *Je me suis souvenu de mon Dieu, et mon cœur s'est trouvé comblé de joies et de plaisirs* (Ibidem). En effet, il est bien juste que ceux qui ne veulent point tirer leur satisfaction des choses présentes soient consolés par la considération des futures, et que, méprisant tous les plaisirs qu'ils pourraient prendre dans la jouissance des biens de cette vie, ils reçoivent des consolations toutes particulières dans le souvenir des délices éternelles. Et c'est ici véritablement *cette heureuse génération de ceux qui cherchent le Seigneur, comme dit David, qui cherchent non point leurs propres intérêts, mais bien la face du Dieu de Jacob* (Psaume 23). Il est donc vrai que ceux qui n'aspirent et ne soupirent qu'après la présence de leur Dieu ressentent beaucoup de douceurs et de plaisirs dans le seul souvenir de ses bontés, non pas à la vérité que cette simple vue soit capable de les rassasier pleinement, mais bien d'ir-

riter leur appétit pour souhaiter avec plus d'ardeur d'en être bientôt rassasiés. Le Fils de Dieu, qui s'est voulu donner lui-même pour leur nourriture, le témoigne ainsi par ces paroles : *Celui qui me mange aura encore faim de moi* (l'Ecclésiaste, 24). Et celui qui a été nourri de cette Viande divine le dit en d'autres termes : *Je serai rassasié lorsque je verrai votre gloire à découvert* (Psaume 16). Mais cette satiété pleine et entière, dont on ne jouit que dans le Ciel, n'empêche pas toutefois le bonheur de ceux qui n'en ont ici-bas que l'appétit et le désir, vu qu'il est écrit : *Heureux ceux qui ont soif et qui ont faim de la Justice, parce qu'ils seront un jour pleinement rassasiés* (Matthieu, 5). Heureux, dis-je, ces faméliques de la sainteté, mais non pas ces misérables endurcis auxquels on fait ce reproche : *Malheur à vous, race méchante et perfide* (l'Ecclésiaste, 24) ! *malheur à vous, peuple aveugle et insensé qui méprisez de penser à votre Dieu, et qui n'en pouvez supporter la présence qu'avec horreur et tremblement* (Psaume 16). Et ce très-justement ; car, puisqu'à présent vous ne voulez pas être délivrés des embûches de ceux qui ne cherchent que votre perte, suivant cette parole de l'Écriture : *Ceux qui veulent être des riches de ce monde tomberont infailliblement dans les filets du Démon* (Timothée, 6), il est bien juste que pour lors vous ne puissiez éviter d'entendre cette horrible parole qui vous sera dite au Jugement universel : *Allez, maudits, dans le feu éternel* (Matthieu, 25) ! O sentence rigoureuse ! ô parole épouvantable ! parole certes bien plus rude et plus insupportable que celles que l'Église fait tous les jours retentir doucement à nos oreilles en mémoire de la Passion

de JÉSUS-CHRIST *Celui qui mange ma chair et boit mon sang a en soi la vie éternelle* (Jean, 6) ; c'est-à-dire : celui qui pense souvent à mes souffrances et à ma mort, et qui, à mon exemple, s'étudie souvent à la mortification de sa chair, celui-là est déjà par avance en possession de la vie éternelle. Ce qui veut dire en un mot que si vous souffrez ici-bas avec JÉSUS-CHRIST, vous régnerez un jour avec lui dans la gloire. Mais ce qui est de plus étonnant, c'est qu'aujourd'hui la plupart, ne pouvant goûter ce discours, retournent en arrière et répondent, plus par œuvres que par paroles : *O que ce langage est difficile à supporter ! et qui est celui qui pourra l'écouter sans horreur* (Jean, 6) ? De sorte que *ces gens qui se sont éloignés du droit chemin, et qui n'ont point mis leur espérance en Dieu, mais plutôt dans l'inconstance des richesses de cette vie* (Psaume, 77), ne sauraient entendre parler de la Croix et des souffrances sans en ressentir des peines indicibles ; et le souvenir même de la Passion du Fils de Dieu leur devient tout à fait insupportable. Mais comment pourront-ils supporter en présence de leur Juge la pesanteur excessive de cette effroyable parole : *Allez, maudits, dans le feu éternel qui a été préparé pour le Diable et ses Anges* (Matthieu, 25). Il faut dire sans doute, pour parler le langage de l'Écriture, que celui sur qui tombera cette pierre en demeurera tout écrasé. Et qu'au contraire les âmes justes, qui, à l'imitation du grand Apôtre, ne s'efforcent que de plaire à Dieu, soit qu'ils en soient éloignés ou bien qu'ils lui soient présents, seront comblés de bénédictions éternelles, comme ayant mérité justement d'entendre de sa divine bouche : *Venez,*

*les bénis de mon père, entrez en possession du Royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde* (Matthieu, 25). Ce sera pour lors que cette génération malheureuse, qui n'a point voulu tourner sa pensée ni son cœur du côté de son Dieu, reconnaîtra par expérience, mais trop tard pour elle, combien le joug de JÉSUS-CHRIST, qu'elle a refusé de subir par sa superbe et son endurcissement, était doux, et son fardeau léger, en comparaison des tourments insupportables qu'il lui faudra souffrir éternellement. Non, non, malheureux esclaves des richesses, ne vous y trompez point, vous ne pouvez pas servir à Dieu et au monde tout à la fois. Vous ne pouvez point établir votre gloire dans la Croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et en même temps mettre votre espérance dans les richesses et les trésors de la terre. Vous ne pouvez point vous attacher aux biens périssables de cette vie, et ressentir tout ensemble combien le Seigneur est doux à ceux qui l'aiment ; et partant, puisque vous n'avez point voulu goûter à présent la douceur qu'il y a dans son souvenir, vous éprouverez infailliblement un jour la rigueur et la sévérité redoutable de sa présence.

Mais quant à l'âme fidèle, elle soupire incessamment après cette vision bienheureuse, et se repose doucement dans son agréable souvenir, et jusques à ce qu'elle se trouve en état de voir à découvert la gloire de son Dieu, elle prend toutes ses délices à se glorifier dans les ignominies de sa Croix ; c'est ainsi véritablement que l'Épouse et la colombe de JÉSUS-CHRIST se tient en repos et dort en

assurance au milieu des combats, d'autant, ô mon Seigneur Jésus ! que par le souvenir de vos douceurs infinies elle est déjà comme parée de *plumes argentées* (Psaume, 67), selon le langage du Prophète, qui sont la candeur de son innocence et de sa pureté ; et de plus, elle espère que votre présence la comblera de plaisirs, lorsqu'étant admise dans la joie et la splendeur des Saints, elle se trouvera toute environnée des lumières éclatantes de la sagesse divine. De sorte même que *son corps en deviendra tout lumineux et tout brillant en or* (Ibidem). Ce n'est donc pas sans sujet qu'elle se glorifie dès à présent de ce que *la main gauche de son Epoux est sous sa tête, et qu'elle est embrassée de sa main droite* (Cantique, 2), entendant par sa main gauche la ressouvenance de cette charité incomparable qui lui a fait donner sa propre vie pour ses amis, et par la droite, la vision béatifique qu'il a promis à ses bien-aimés, avec la joie surabondante qu'ils recevront de la présence de sa divine Majesté.

C'est aussi avec grande raison que cette vision Déifique et cette inestimable joie de la présence divine est établie en sa main droite, suivant cette agréable parole du Psalmiste : *Les plaisirs et les joies sont en votre droite jusques à la fin des siècles* (Psaume 13). De même que cette admirable charité dont nous venons de parler, et que nous ne devons jamais mettre en oubli, est justement attribuée à la main gauche, puisque c'est sur elle que l'Epouse s'appuie et se repose entièrement jusques à la consommation de la malice des temps. Il est donc bien à propos que la gauche

de l'Époux soit au-dessous de la tête de l'Épouse, puisque, se reposant sur icelle, elle y doit soutenir sa tête, c'est-à-dire l'intention de son esprit, de peur qu'il ne succombe et ne se laisse aller aux désirs terrestres et charnels, suivant ce qui est écrit dans la Sagesse, *que l'âme est appesantie par le corps, qui est sujet à corruption, et que cette demeure terrestre rabaisse notre esprit par la multiplicité des soins qu'il lui faut prendre pour les affaires de ce monde* (Sagesse, 9). En effet, si nous venons à considérer cette infinie et si obligeante miséricorde, cette charité sans intérêt, dont nous avons eu tant de preuves, cet amour surprenant et inespéré, cette invincible débonnairété et cette douceur inconcevable ; si, dis-je, nous venons à considérer attentivement toutes ces choses, que ne doivent-elles pas opérer en nous ? Ne faut-il pas qu'elles retirent absolument notre âme de tout amour désordonné, qu'elles l'attirent et l'attachent à soi d'une façon extraordinaire, et lui fassent mépriser absolument tout ce qui ne peut être désiré qu'à leur préjudice ? Aussi est-ce à l'odeur de ces parfums que l'Épouse court avec allégresse, qu'elle aime avec ardeur, et que, se voyant aimée de la sorte, elle croit ne rendre qu'un amour faible et très-petit, lors même qu'elle s'est toute dévouée et consacrée à l'amour. Sentiment à la vérité très-juste ; car, en effet, qu'est-ce qu'un peu de poussière, quoique tout ramassé en soi-même pour mieux témoigner son amour, peut faire de considérable pour réciproque d'un si grand amour et d'une Majesté si relevée, qui l'a même prévenu dans son amitié, et qui s'est toute employée soi-même pour opérer l'ouvrage de son salut ? Saint Jean ne

saurait plus fortement exprimer la grandeur de cet Amour divin que par ces paroles : *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique* (Jean, 3). OÙ sans doute il parle du Père Éternel, de même que le prophète Isaïe dit du Fils, *que son amour lui a fait livrer son âme à la mort* (Isaïe, 3). Et pour le Saint-Esprit, JÉSUS-CHRIST dit lui-même en saint Jean : *Mais le Consolateur, le Saint-Esprit que le Père enverra en mon nom, c'est lui qui vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que moi je vous ai dit.* (Jean, 14). Il est donc vrai que Dieu aime, et qu'il aime de tout soi-même, puisque c'est toute la Trinité qui aime, si toutefois on peut user du terme de tout dans un sujet infini, incompréhensible et très-simple dans son essence.

[V. [Œuvres Dogmatiques de La Trinité](#) de Saint Augustin]

## Chapitre 5

### *Combien le Chrétien est obligé d'aimer Dieu.*

Celui qui fait réflexion sur tout ce que nous venons de dire connaît assez, ce me semble, pourquoi l'on doit aimer Dieu, c'est-à-dire les sujets pour lesquels il mérite d'être aimé. Mais l'Infidèle, qui n'a point la connaissance du Fils ni du Père, ne connaît point par conséquent le Saint-Esprit, parce que, comme dit saint Jean, *celui qui ne glorifie point le Fils ne glorifie point aussi le Père qui l'a envoyé ; ni pareillement le Saint-Esprit, qui est envoyé de lui* (Jean, 5). D'où il ne faut pas s'étonner si, ayant moins de connaissance, il a aussi moins d'amour ; mais celui qui reconnaît Dieu pour l'Auteur de tout son être ne peut ignorer qu'il lui doit un hommage absolu de tout soi-même. A quoi donc ne serai-je point obligé, moi qui sais que Dieu n'a pas eu seulement la bonté de me donner la vie, de pourvoir abondamment à tous mes besoins, de me consoler de façon aimable et de prendre un soin tout particulier de ma conduite, mais encore qui le reconnais pour mon très-libéral Rédempteur, et pour celui qui ne veut rien moins que me conserver et me combler d'honneur et de gloire dans toute l'éternité ? Toutes ces aimables qualités nous sont fidèlement exprimées dans les textes suivants de l'Écriture. David dit de lui *que son rachat sera très-abondant* (Psaume, 120). Saint Paul dit *qu'il est entré une fois dans le Sanctuaire, où il nous a mérité une rédemption éternelle* (Hébreux, 9). Le même Prophète Royal, parlant de la

conservation : *Il n'abandonnera point, dit-il, ses Élus ; ils seront conservés dans toute l'Eternité* (Psaume 36). Saint Luc, voulant exprimer ses richesses et son abondance, parle en cette sorte : *Ils vous donneront une bonne mesure, si pleine et si comble qu'elle s'épanchera de tous côtés* (Luc, 6). Nous lisons dans saint Paul *que l'œil n'a point vu, ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* (1. Corinthiens, 2). Et le même Apôtre, parlant de la glorification des Bienheureux, s'écrie : *Nous attendons JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur et Sauveur, qui changera heureusement la condition de ce corps vil et abject, et le transformera en la splendeur et en la même gloire du sien* (Philippiens, 3). Et ailleurs il nous assure que les souffrances de cette vie n'ont rien de comparable à cette gloire immortelle de laquelle nous devons un jour être revêtus. Et enfin, écrivant aux Corinthiens : *Quoique les afflictions de ce monde soient si légères qu'elles passent en un moment, elles ne laissent pas d'opérer en nous un poids de gloire éternelle, lorsque, sans nous arrêter aux choses sensibles, nous ne portons notre esprit et nos cœurs qu'aux biens spirituels et qui sont au-dessus de nos sens* (2. Corinthiens, 4).

Qu'est-ce donc que je rendrai à Dieu pour toutes ses miséricordes ? La raison et l'équité naturelle veulent que celui-là se donne tout entier, et qu'il aime de toutes ses puissances son Bienfaiteur duquel il tient tout ce qu'il est. Mais, certes, la foi me fait connaître que je dois d'autant plus aimer Dieu qu'il mérite d'être estimé infiniment au-

dessus de moi, puisque non-seulement je sais qu'il m'a donné ce que je suis, mais aussi qu'il m'a fait un présent de soi-même. Et ce qui est de plus considérable, c'est que le temps de la foi n'était pas encore arrivé. Dieu n'avait point encore paru dans la chair ; il n'était point expiré sur la croix, ni sorti du Sépulcre, ni retourné à son Père ; il ne nous avait pas même encore donné les preuves de cette charité incomparable de laquelle nous avons parlé ci-dessus, lorsque l'homme avait déjà reçu commandement d'aimer son Seigneur et son Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces, c'est-à-dire de toute l'étendue de son être, de sa connaissance et de son pouvoir. Cependant il n'y a personne qui puisse accuser Dieu d'injustice de rappeler à soi son ouvrage et ses dons, d'autant plus que l'ouvrage ne peut jamais s'excuser d'aimer son ouvrier quand il le peut. Et pourquoi ne l'aimerait-il pas autant qu'il le peut, puisque c'est de sa même libéralité qu'il tient son pouvoir ? Que si nous ajoutons à tous ces témoignages la considération d'avoir été tiré du néant et élevé à cette haute dignité de notre condition par un pur effet de sa divine bonté, il n'est rien qui nous découvre plus évidemment et la justice de celui qui demande notre amour, et l'obligation étroite que nous avons de l'aimer. Mais enfin, combien cette bonté divine paraît-elle suraimable lorsque, par une surabondance de sa miséricorde, *elle sauvera et les hommes et les bêtes* (Psaume 35), c'est-à-dire nous-mêmes, qui sommes justement appelés du nom de bêtes, puisque, selon le langage de David, *nous avons changé l'honneur et la gloire de notre condition en la ressemblance d'une bête*

*qui ne se repaît que de foin, et que par notre péché nous avons été faits semblables aux animaux privés de la raison* (Psaume 48). Mais si je suis redevable de tout moi-même pour le bénéfice de ma création, que pourrai-je donner de surcroît pour celui de ma réparation, et surtout d'une telle réparation ? Car ne pensez pas que j'aie été réparé avec autant de facilité que j'avais été créé ; ce n'est pas seulement de moi, c'est aussi de toutes les autres créatures qu'il est écrit : *Il a dit, et ils ont été faits* (Psaume 148). Mais celui qui m'a formé en disant une seule parole ne m'a pas reformé à si peu de frais ; il a fallu que pour me réparer il ait dit beaucoup de choses, qu'il en ait fait de prodigieuses, et enduré de très-pénibles et même de très indignes. *Qu'est-ce donc que je rendrai à Dieu pour toutes ces grâces que j'ai reçues de sa Bonté* (Psaume 115) ? Dans le premier bienfait il m'a donné à moi-même, et dans le second, il s'est donné à moi lui-même ; et en même temps qu'il s'est donné lui-même, il m'a rendu à moi-même. Ainsi, m'ayant donné une première fois, et puis rendu une seconde à moi-même, je me dois moi-même pour moi-même, et je me dois deux fois. Et partant, que me reste-t-il à donner à Dieu pour lui-même, puisque, quand je pourrais me donner un million de fois, que suis-je, moi, en comparaison de la divine Majesté ?

## Chapitre 6

### *Sommaire des choses susdites.*

La première chose que vous devez considérer ici, c'est de quelle manière Dieu a mérité que nous l'aimions, ou plutôt comme il mérite que nous l'aimions sans aucune manière ni mesure. Car, pour réduire en peu de mots ce que nous avons déjà traité plus au long, c'est lui qui nous a aimés le premier, et ce sans intérêt. Un Dieu d'une Majesté infinie, de si chétives créatures, et avec tant d'excès, des Sujets qui en étaient si indignes. Ainsi, suivant ma première pensée, la véritable manière d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans bornes et sans limites. D'ailleurs, puisque l'amour qui se porte vers Dieu ne peut avoir qu'un objet immense et infini, Dieu ne pouvant être limité ni fini, je vous demande quel devrait être le terme ou la mesure de notre amour en son endroit ? Mais bien davantage, c'est qu'il n'est plus en nous de l'aimer gratuitement, l'amour que nous rendons à présent étant un devoir et une dette à laquelle nous sommes obligés de satisfaire. C'est donc l'immensité qui aime, c'est l'éternité, c'est la charité suréminente de la science ; en un mot, c'est Dieu même, *dont la grandeur n'a point de limites* (Psaume 144), *dont la sagesse est infinie* (Psaume 146), *et dont la paix surpasse tout entendement créée* (Philippiens, 4). Et cependant nous penserons lui rendre le réciproque avec un amour limité ? *Oui, Seigneur je vous aimerai, vous qui êtes ma force, mon appui, mon refuge, mon Sauveur* (Psaume 17) ; vous enfin, qui

êtes tout ce qui peut faire l'objet de mes désirs et de mon amour. Mon Dieu et mon aide, je vous aimerai en reconnaissance de vos bienfaits, d'une manière à la vérité bien au-dessous de ce que je dois, mais non pas certes au-dessous de ce que je peux, puisque, quand je le pourrais autant que je le dois, je ne le saurais pourtant au-delà de mon pouvoir. Mais lorsqu'il vous plaira de me donner plus de force, je le pourrai sans doute plus fortement, quoique ce ne sera jamais autant que vous le méritez. *Vos yeux ont vu ma faiblesse et mon défaut, mais je sais que vous écrirez dans votre Livre tous ceux qui font ce qu'ils peuvent, quoiqu'ils ne fassent pas ce qu'ils doivent* (Psaume 138). Tout ce que nous venons de dire fait assez connaître, ce me semble, comment il faut aimer Dieu, et comme il le mérite. Je dis comme il le mérite, car de dire combien, qui est celui qui le peut savoir ? Qui le peut dire et le comprendre ?

## Chapitre 7

*Qu'on ne peut aimer Dieu sans récompense ; et que le cœur humain ne peut être rassasié des biens de cette vie.*

Voyons maintenant, je vous prie, quel avantage nous pouvons retirer de cet Amour divin. Mais, hélas ! combien la connaissance que nous en avons est-elle en ceci éloignée de la vérité, quoique pourtant nous ne devions pas taire ce peu que nous en connaissons, sous ombre que nous ne le connaissons pas tout à fait de la façon qu'il est. J'ai dit au commencement, lorsqu'on a demandé pourquoi et comment il fallait aimer Dieu, que cette question, pourquoi, contenait deux divers sens, d'autant qu'on pouvait demander par là, ou quel est le mérite en Dieu qui nous attire à son Amour, ou bien quel est l'avantage qui nous en peut revenir. Mais comme nous avons déjà traité du mérite qui est en Dieu, non pas à la vérité selon son mérite, mais selon la grâce qui nous en a été donnée, il ne reste plus maintenant qu'à parler de l'avantage qu'en recevront ceux qui l'aiment. Il est constant qu'on ne saurait aimer Dieu sans récompense ; néanmoins, il faut bien se garder de l'aimer par aucune vue de récompense. La véritable charité ne peut jamais être privée de ce qu'elle mérite ; mais pourtant, *ne cherchant point ses intérêts* (Corinthiens, 13), elle fait bien connaître qu'elle n'est point mercenaire. C'est un mouvement de notre cœur très-libre, et non pas un contrat d'obligation. Son acquisition et ses gains ne dépendent point d'aucune convention précédente. Elle se commu-

nique très-volontairement et engendre cette même inclination dans tous les autres. Le vrai Amour est pleinement satisfait de soi-même. Il ne veut point d'autre récompense que l'objet qu'il aime ; et quelque chose que vous paraissiez aimer pour l'amour d'une autre, il est certain que vous aimez absolument cette autre, qui est le but et la fin de votre amour, et non pas la première, qui ne vous sert que de moyen pour arriver à celle-ci. Saint Paul ne prêche pas l'Évangile afin de se nourrir, mais il se nourrit afin de prêcher l'Évangile, parce que c'est l'Évangile, et non pas la nourriture, qu'il aime. Le vrai Amour ne cherche point la récompense, il la mérite : et si l'on propose le prix à celui qui ne sait pas encore aimer, il est dû à l'Amour, et on le donne à la persévérance. En un mot, nous voyons dans les choses d'ici-bas qu'on se sert de promesses et de récompenses afin de persuader ceux qui témoignent de la répugnance à quelque chose, mais non pas ceux qui s'y portent de bonne volonté. Jamais on ne s'avisera de faire de grands offres pour induire quelqu'un à faire ce qu'il désire de lui-même et de son propre mouvement. Par exemple, il n'est pas besoin de convenir de prix avec celui qui a faim ou qui a soif pour le contraindre de manger ou de boire, ni pour obliger une mère de donner la mamelle à son poupon, qui est le cher fruit de ses entrailles. Qui pourrait croire qu'il fallût gagner un homme par prières ou par argent pour lui persuader de clore sa vigne, de cultiver ses arbres, ou d'élever le bâtiment de sa maison ? Comment donc se pourrait-il faire qu'une Âme amoureuse de son Dieu pût chercher quelque autre récompense de son amour que Dieu

même ? Si cela arrivait, certainement il faudrait dire que ce serait cette même récompense qu'elle aimerait, et non pas Dieu.

C'est un sentiment que la Nature a gravé dans tous les Êtres doués de la raison, de désirer toujours ce qu'ils jugent leur être meilleur et plus convenable, et de n'être jamais satisfaits d'une chose au-dessus de laquelle ils en reconnaissent une plus parfaite qui leur manque. Celui qui possède une belle femme ne laisse pas d'en regarder une plus belle d'un œil plein de passion. Celui qui porte un vêtement précieux en souhaite encore un plus riche, et quiconque est dans l'abondance des richesses ne saurait voir un plus opulent que lui sans envie. Combien voyez-vous de personnes puissantes en possessions et en héritages, qui ne laissent pas tous les jours d'acquérir de nouvelles terres, et d'étendre leurs limites par une convoitise qui n'a jamais de fin ? Vous en verrez d'autres qui sont logés dans de superbes palais dont la grandeur approche de la magnificence Royale, et qui néanmoins achètent continuellement de nouveaux emplacements pour accroître leurs édifices, ne faisant autre chose qu'édifier, détruire, et changer incessamment, tantôt des ronds en carrés, et des carrés en ronds, par une curiosité importune qui ne leur donne point de repos. Que dirai-je de ceux qui sont élevés dans les plus grandes charges ? Ne voyons-nous pas que, poussés d'une ambition insatiable, ils emploient tout ce qu'ils ont de force et d'industrie pour monter encore à un plus haut degré d'honneur ? En un mot, on ne trouve jamais la fin de tous

ces vains désirs, parce qu'il ne se rencontre rien en eux qui soit souverainement et uniquement bon. Il n'y a donc pas de quoi s'étonner si celui qui ne peut trouver son repos hors du **souverain bien** demeure toujours dans le trouble et dans l'inquiétude au milieu de ces biens défectueux et périssables. Mais ce qui marque une extrême folie, c'est de souhaiter continuellement des choses qui ne sont pas seulement incapables de rassasier, mais qui ne peuvent pas même arrêter votre appétit, puisque la jouissance de celles que vous possédez déjà n'empêche point que vous ne désiriez avec ardeur les autres que vous ne possédez pas encore, et que vous ne soupiriez sans cesse et sans repos après celles qui vous manquent. De là vient que l'esprit de l'homme, errant et vagabond, se tourmente inutilement après la poursuite des vains plaisirs de ce monde et n'est jamais content, parce que tout ce que son avidité lui a pu faire engloutir lui semble très-peu de chose en comparaison de ce qu'il lui reste encore à dévorer, et parce qu'il passionne les choses qui lui manquent avec plus d'inquiétude qu'il n'a de plaisir à posséder celles dont il a déjà la jouissance. Et de vrai, qui est celui qui peut posséder universellement toutes choses ? Mais bien davantage, c'est que ce peu de bien que quelqu'un a gagné par tant de sueurs et de peine, qu'il possède avec tant de peine et d'appréhension, il sait infailliblement qu'il le lui faudra perdre dans quelque temps avec beaucoup de douleur, quoiqu'il ne sache pas au vrai le jour infortuné de sa perte. Voilà le droit chemin que la volonté pervertie de l'homme s'efforce de tenir pour arriver à ce qui est de plus excellent ; voilà de quelle ma-

nière elle court après ce qui la peut rassasier ; ou plutôt vous voyez comme par ces détours et ces labyrinthes la vanité se joue de son inconstance, et la malice est trompée par elle-même. Mais si par ce moyen vous prétendez l'accomplissement de tous vos désirs, je veux dire si vous croyez rencontrer un bien dont la possession soit suffisante pour ne plus rien désirer autre chose, je vous demande, pourquoi donc en chercher une infinité d'autres ? Vous courez incessamment par des chemins dangereux et difficiles, et vous ne voyez pas que la mort vous surprendra auparavant que vous puissiez arriver par ces détours à la fin et au but de vos prétentions.

[LA CITÉ de DIEU](#) de saint Augustin livre dix-neuvième: [LE SOUVERAIN BIEN](#)

C'est dans ce malheureux cercle que les impies marchent toujours, désirant bien naturellement ce qui est capable d'arrêter leur appétit, mais rejetant follement ce qui les peut approcher de leur fin. Je dis de la fin qui est le comble de leur perfection, mais non pas de celle qui cause leur ruine et leur destruction. Ceux-là donc qui, attirés plutôt par la vaine apparence des Créatures que par la beauté réelle du Créateur, cherchent premièrement de se satisfaire dans la poursuite des choses d'ici-bas, au lieu d'employer tous leurs soins pour posséder le Seigneur de toutes les Créatures, ceux-là, dis-je, font bien voir qu'ils soupirent continuellement après le terme de leur dernière félicité ; mais en prenant le change, ils se consomment dans des travaux infructueux, qui ne leur donneront jamais l'accomplissement de leurs désirs. Il est vrai pourtant qu'ils pour-

raient enfin parvenir à cette heureuse possession de Dieu, s'ils pouvaient un jour venir à bout de toutes leurs prétentions, et qu'il se pût trouver un homme qui possédât lui seul toutes choses, sans posséder celui qui en est l'auteur et le principe. Car, suivant cette loi de sa convoitise qui lui faisait souhaiter avec ardeur les choses qu'il n'avait point, sans faire cas de celles qu'il avait déjà, et qui l'empêchait de gouverner celles qu'il possède à cause qu'il est privé des autres qu'il ne possède pas, sans doute que se voyant en possession de tout ce qui est au Ciel et en la Terre, et n'en faisant aucune estime, il ne songerait plus qu'à l'acquisition de celui-là seul qui lui manquerait, qui est le vrai Dieu et le Souverain de toutes choses ; sans doute qu'alors il s'arrêterait absolument, parce que, comme hors de Dieu il n'aurait trouvé aucun repos qui fût capable de l'arrêter, aussi ne trouverait-il au-delà du même Dieu aucune agitation qui le pût troubler. O qu'il dirait bien volontiers avec le Prophète-Roi : *Tout mon bonheur est de m'attacher à Dieu* (Psaume 72) ! Qu'il dirait avec grande ferveur : *Qu'y a-t-il dans le Ciel ou sur la Terre que je puisse désirer, sinon Vous, ô mon Seigneur, qui êtes le Dieu de mon cœur et le partage de mon âme pour toute l'éternité* (Psaume 72) ? Par ce moyen donc, comme nous venons de dire, les plus ardents parviendraient à la jouissance du souverain bien, si auparavant ils pouvaient posséder tout ce qu'ils désirent hors de ce même bien.

Mais, parce que cette possession universelle n'est pas possible à un seul homme, tant à cause de la brièveté de la

vie que pour la faiblesse de ses forces et le grand nombre de ses compétiteurs, de là vient que ceux qui prétendent à la jouissance de tout ce qu'ils désirent travaillent beaucoup, mais en vain, et ne peuvent jamais arriver à la fin de toutes leurs prétentions. Et plutôt à Dieu qu'ils se contentassent de posséder toutes choses seulement en esprit, et non par expérience ! De cette sorte ils viendraient aisément à bout de leurs desseins, et ne perdraient pas toute leur peine. Aussi l'esprit de l'homme, qui est d'autant plus prompt qu'il est plus subtil que les sens corporels, lui a été donné expressément afin qu'il les prévînt en toutes choses, et qu'ils ne pussent pas se porter à quoi que ce soit, que premièrement l'esprit ne l'eût jugé utile et profitable. C'est ce que saint Paul a voulu dire par ces paroles : *Examinez bien toutes les choses, et puis retenez ce que vous aurez jugé de meilleur* (1. Thessaloniens, 5). Faisant voir par là qu'il appartient à l'esprit d'ordonner de toutes choses avec prudence, et de ne permettre pas que les sens accomplissent ce qu'ils désirent que conformément au jugement qu'il en aura lui-même porté. Que si vous en usez d'une autre manière, il est certain que vous n'arriverez jamais à la *Montagne du Seigneur, et que vous ne demeurerez point dans le séjour de la Sainteté* (Psaume 23), puisque, ne vous laissant conduire que par les sens, à la façon des bêtes, et votre raison devant tout à fait oisive, sans leur apporter la moindre résistance, vous faites bien connaître que vous avez reçu en vain une âme si noble et si excellente par le don de la raison comme est la vôtre.

Ainsi, lorsque la raison ne prévient point les pas de ceux qui courent, ils s'écartent toujours du vrai chemin ; et, parce qu'ils ne veulent pas suivre le conseil de l'Apôtre, *ils courent en vain et n'emportent jamais le prix* (1. Corinthiens, 9). Et quand est-ce, en effet, qu'ils pourraient l'emporter, puisqu'ils n'y prétendent qu'après la jouissance de toutes choses ? Or, qui ne voit que de prétendre premièrement à cette possession universelle, c'est prendre un chemin tout à fait égaré, et se jeter dans un labyrinthe dont on ne peut jamais sortir ?

Certainement l'homme juste ne se comporte pas de la sorte ; car, entendant parler de la mauvaise conduite de ceux qui s'arrêtent dans ces détours (en effet, la plupart du monde marche dans la voie large qui conduit à la mort), il tient toujours le chemin Royal, sans se détourner ni à droite ni à gauche. Ce qui est conforme au sentiment du prophète Isaïe, qui dit *que la voie du juste est droite, et que le chemin par où il marche n'a point de détour* (Isaïe, 26). Ce sont ceux-là qui, ayant trouvé une voie courte et salutaire, ont assez d'adresse et de prudence pour éviter ces grands circuits fâcheux et inutiles, et qui, faisant élection de la parole abrégée et abrégeante, bien loin de souhaiter tout ce qui se présente à eux, ne songent plus qu'à vendre ce qu'ils possèdent et le donner aux pauvres. *Heureux véritablement ces pauvres de l'Évangile, parce que le Royaume des Cieux leur appartient* (Matthieu, 5). Il est bien vrai que tous s'efforcent de courir, mais il y a grand discernement à faire entre les tenants de cette lice. *Le Seigneur,*

dit le Prophète, *connait la voie des Justes ; mais le chemin des impies périra* (Psaume 1). Or, la raison pourquoi *la médiocrité est plus avantageuse à l'homme juste que l'abondance des pécheurs* (Psaume 36), c'est que, comme dit fort bien le Sage, et le fou même l'expérimente, celui qui aime les richesses n'en sera jamais rassasié (l'Ecclésiaste, 5), mais ceux qui ont faim et soif de la justice trouveront l'assouvissement de leurs appétits (Matthieu, 5). En effet, la justice est l'aliment vital et naturel de l'esprit doué de la raison, mais les richesses ne sont point capables de satisfaire et diminuer son avidité, non plus que le vent de rassasier le ventre qui est pressé de la faim, Si vous voyiez un homme la bouche ouverte au vent, qui s'efforçât d'humer l'air à pleines gorgées pour apaiser la faim dont il serait tourmenté, il est certain que vous le prendriez pour un insensé. Or, ce n'est pas une moindre folie de croire que les choses corporelles soient plus capables de rassasier que d'enfler un esprit qui est doué de la raison. Et de fait, quel rapport y a-t-il du corps à l'esprit ? Tout de même donc que celui-là ne peut pas se repaître des choses spirituelles, de même celui-ci ne saurait être pleinement satisfait des choses corporelles. Mon âme, s'écriait David, *bénis le Seigneur qui comble tes désirs de ses biens* (Psaume 102). C'est lui effectivement qui la rassasie de biens, qui l'excite au bien, qui la conserve dans le bien, qui la prévient, la soutient et la remplit. En un mot, c'est lui-même qui est le principe aussi bien que l'objet et le terme de tous ses désirs.

Quand j'ai dit ci-dessus que la cause qui nous devait faire aimer Dieu était Dieu même, j'ai avancé une vérité de laquelle on ne doit nullement douter, puisqu'il est véritablement et la cause efficiente et la finale de cet Amour. C'est lui qui en fournit le sujet, qui en forme l'affection et qui en perfectionne le désir. Il a fait lui-même, ou plutôt il a été fait l'objet de notre amour, et afin qu'on ne l'ait pas aimé en vain, notre espérance s'attend un jour de l'aimer encore avec plus de bonheur. C'est son amour qui prépare et qui récompense le nôtre, qui le prévient par sa bonté, qui fait qu'on lui réciproque avec justice, et dont l'attente est pleine de douceur et de suavité. Il est riche et libéral à l'endroit de tous ceux qui l'invoquent, quoiqu'il ne puisse donner rien de meilleur que : soi-même. Il s'est donné pour faire notre mérite ; il se réserve pour être notre récompense ; il se présente pour servir de nourriture aux Âmes saintes, et il se livre soi-même pour retirer les esclaves de leur captivité. *O Seigneur, que vous êtes bon à l'âme qui a soin de vous chercher* (Thren. [Livre des Thrènes/Lamentations Jérémie], 3) ! Et que serez-vous donc à celle qui vous aura trouvé ? Mais ce qui est admirable en ceci, c'est que personne ne saurait vous chercher que premièrement il ne vous ait trouvé ; de sorte que vous voulez qu'on vous trouve afin de vous chercher, et qu'on vous cherche afin de vous trouver. Il est vrai qu'on peut bien vous chercher, et aussi vous trouver ; mais on ne saurait vous prévenir. Car, bien que nous protestions avec David *que notre prière vous ira trouver dès le grand matin* (Psaume 87), ce ne sera pourtant qu'une prière toujours tiède et languissante,

jusques à ce qu'elle ait été prévenue de votre inspiration. Mais il est temps de parler du principe et de la source de notre amour, puisque jusqu'à présent nous n'avons traité que de sa fin et de sa consommation.

[clairvaux2022.fr](http://clairvaux2022.fr)



## Chapitre 8

*Du commencement de notre Amour ou du premier degré de l'amour, par lequel l'homme s'aime soi-même.*

L'amour est une des quatre passions qui nous sont données de la Nature, lesquelles étant d'elles-mêmes assez connues, il serait superflu de les nommer chacune en particulier. Mais certainement il serait de la justice même que les premiers usages de la Nature fussent employés premièrement à la reconnaissance et au service de l'Auteur de la Nature. C'est pour cela que JÉSUS-CHRIST a dit dans l'Evangile que le premier et le plus grand de tous les Commandements était celui de l'Amour envers Dieu. *Vous aimerez*, dit-il, *le Seigneur votre Dieu* (Matthieu, 22, [38](#)). Cependant, comme la Nature est fragile et faible, il faut que la nécessité même commande de lui rendre ce premier devoir. Ainsi cet amour est charnel, par lequel l'homme avant toutes choses s'aime soi-même pour soi-même. Et c'est ce que veut dire saint Paul par ces paroles : *Premièrement, ce qui est animal précède, puis après ce qui est spirituel* (1. Corinthiens, 15). Ce n'est pas pourtant un Commandement qui nous est donné, mais une impression secrète qui est gravée dans le fonds de la nature ; car, comme dit le même Apôtre : *Qui est celui qui a jamais eu de la haine pour son propre corps* (Ephésiens, 5) ? Que si cet amour, comme il arrive souvent, devient excessif, et que, ne voulant pas se contenir dans les bornes de la nécessité, il prenne l'essor et se jette éperdument dans les vastes

campagnes de la volupté, son excès se trouve aussitôt réprimé par le second commandement qui lui est fait : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même* [Matthieu, 5. 43; Marc 12. 31; Lévitique 19. 18] ; et cela fort justement, n'étant pas raisonnable que celui qui est participant de sa même nature ne le soit pas aussi de sa grâce, et surtout de celle qui lui est connaturelle. Or, si l'homme se trouve surchargé, non pas d'assister son prochain dans ses besoins, mais de le servir dans ses plaisirs, il faut premièrement qu'il travaille lui-même à retrancher les siens, à moins qu'il ne veuille passer pour transgresseur de la Loi. Je veux bien qu'il se traite avec toute la douceur qu'il lui plaira, pourvu qu'il ne s'oublie pas de faire un pareil traitement à son prochain. Cependant, ô homme ! c'est un merveilleux avantage pour toi, de ce que la loi de la vie et de la conduite te donne un frein de tempérance et de modération, de peur que, suivant tes concupiscences, tu ne périsses, et que tu n'emploies les biens que tu as reçus de la Nature pour servir à la volupté, qui est l'ennemie mortelle de ton âme. N'est-il pas bien plus juste et plus honorable d'en faire part à ton semblable, je veux dire à ton prochain, que non pas à ton ennemi ? Que si, selon l'avis du Sage, *tu renonces à tes plaisirs* (l'Ecclésiaste, 18), et que, suivant la doctrine de l'Apôtre, tu te contentes du vivre et du vêtir (1. Timothée, 6), sans doute tu ne trouveras pas beaucoup de peine à retirer ton cœur peu à peu des affections charnelles, qui sont absolument contraires au salut de ton âme, et je ne crois pas que tu fasses difficulté d'accorder à ton semblable ce que tu retranches à ton ennemi. Ainsi ton amour ne sera pas seule-

ment tempérant, il sera encore juste, lorsque tu emploieras aux besoins de tes Frères ce que tu soustrais à tes propres plaisirs ; et de charnel qu'il était auparavant, il deviendra raisonnable à mesure qu'il se rendra plus communicatif et libéral envers les autres. Mais si, en faisant part de tes biens au prochain, tu viens toi-même à manquer des choses qui te sont nécessaires, que penses-tu qu'il faudra faire en cette rencontre ? Saint Jacques te l'apprend en sa première Épître : *Il faut t'adresser à Dieu avec une entière confiance, et demander à celui qui donne à tous avec profusion et sans reproche, qui ouvre les mains de sa toute-puissance, et remplit de ses bénédictions tous les animaux de la terre* ([Jacques, 1. 5] / Psaume 144). Car on ne peut nullement douter que celui qui a la bonté de donner à plusieurs les choses dont ils se peuvent bien passer, puisse dénier les nécessaires à celui qui se trouve dans l'extrémité. Mais, pour nous donner encore plus d'assurance de cette vérité, il nous engage sa parole dans l'Évangile, et promet absolument les choses nécessaires à celui qui se retranchera des superflues, et qui aimera son prochain. *Cherchez premièrement, dit-il, le Royaume de Dieu et sa Justice, et toutes ces choses vous seront infailliblement données* (Luc, 12). Or, c'est proprement chercher le Royaume de Dieu et sa grâce contre la tyrannie du péché, d'aimer mieux se soumettre aux lois de la modestie et de la sobriété, que de souffrir la domination du péché dans votre corps ; et c'est aussi chercher la justice, de faire part des présents que vous avez reçus de la Nature à celui qui est participant de la même Nature que vous.

Mais pour arriver à la perfection de la justice dans l'amour du prochain, il faut nécessairement que ce soit Dieu même qui soit le motif de cet amour. Et en effet, comment peut-on l'aimer avec pureté d'intention, si on ne l'aime pas en Dieu ? Et comment peut-on l'aimer en Dieu, à moins ! que Dieu même ne soit aimé ? Il faut donc aimer Dieu, premièrement que d'aimer le prochain en lui. Or Dieu, qui est l'auteur de tout bien, est aussi la cause de l'amour que nous avons pour lui-même, et voici comment : c'est que celui qui est l'auteur de la Nature en est aussi le protecteur, parce qu'il l'a tracée de telle façon que, comme elle n'a pu sortir de son néant que par lui, aussi ne saurait-elle subsister absolument sans lui : d'où vient qu'elle a besoin, pour se conserver, de l'assistance continuelle de celui qui lui a donné son premier Être. Ainsi, de peur que la Créature ne vienne à se méconnaître, et s'attribuer ce qu'elle n'a reçu que de son Créateur, ce même Créateur, par un Conseil très-sage et salutaire à l'homme, veut que cet homme soit affligé et accueilli de traverses et de misères, afin que, l'homme venant à manquer de force et de courage et se voyant secouru de Dieu, Dieu soit justement honoré par l'homme, qui tient sa délivrance de sa divine Bonté. C'est ce qu'il nous enseigne au Psaume 49 : *Implore mon assistance au jour de ton affliction, et je te, délivrerai, et tu m'honoreras*. Par ce moyen, l'homme animal et charnel, qui ne savait ce que c'était que d'aimer un autre que soi-même, commence aussi d'aimer Dieu pour son intérêt, connaissant par sa propre expérience que c'est en lui seul

qu'il peut tout, et que sans lui il ne peut rien ; ce qui lui est tout à fait avantageux.

Citeaux et la fondation des quatre premières abbayes [clairvaux2015.fr](http://clairvaux2015.fr)



dinabiliter sociabiliter humiliter. Ordinabiliter scilicet custodiens ui-  
 as tuas in conspectu dei et proprium tibi cauens a peccato et propri-  
 mo a scandalo. Sociabiliter studens et amare et amari. et suppo-  
 rans infirmitates proximi in tantum corpori si et mori. humiliter  
 ut cum hec omnia feceris uentum superbie studeas et sufflare. Et o-  
 missis omnibus que per eum dominus est sepe mirabiliter operatus. hoc unum  
 liber huius inter se tenet tractatum. per quod potest eius sanctitatis sub-  
 limitas inter cetera que fecit opera. comprobari. uidelicet quod  
 cuidam puero muto quem tamen ipse mutum esse nesciuit. quedam  
 uerba ad patrem deferenda commisit. receperat enim eum in hospicio.  
 et honeste tractauerat. et inde quare et psoluit. que idem puer. statim  
 officio lingue accepto. patris de uerbo ad uerbum. sicut uir sanctus petri  
 letat. uisceris et expressis arcibus indicauit.

113  
 hec sunt quatuor monaste-  
 ria. que susceperunt quatuor  
 abbas missi a cistercio. scilicet  
 clara uallis beati benedicti  
 loci. domi firmitatis. moza  
 mansi. pontmachi. ab  
 his quatuor domibus pullu-  
 lant omnes cistercienses.



Hic missus est in claram uallem. alius in firmitatis domum. tertius  
 in morimundensem locum. quartus in pontmachi. Ex his qua-  
 tuor unus cisterciensi radice productus. totus ordo succreuit. que  
 dominus tam monasteriorum multitudine quam uirtutum latitudine iam  
 per omnes mundi cardines ampliauit. Et ad tantam dominus in con-  
 uentum superaddidit gratiam. ut idem scilicet ordo clarauallensis cogre-  
 gatio. adhuc uiuente beato bernardo. papam ecclesie romane ber-  
 nardum pilani. postea dictum eugenium emittit. ad quem scri-  
 bens abbas bernardus de ipso ait. filius meus bernardus mutatus  
 est in patrem meum eugenium. cisterciense monasterium  
 anno a fundatione sua. quinquagesimo. uidelicet anno domini mil-  
 le simo centesimo quadragésimo octauo manu propria et apostolica de-

## Chapitre 9

### *Du second et troisième degré de l'Amour.*

Voilà donc l'homme qui commence déjà d'aimer Dieu ; mais ce n'est encore que pour son propre intérêt, et non pas pour Dieu même. C'est néanmoins quelque espèce de sagesse de savoir ce que vous pouvez avec la grâce de Dieu, et d'avoir soin de ne point offenser celui qui a la bonté de vous préserver de tout mal. Mais si vous vous trouvez souvent attaqué par les déplaisirs et les afflictions de cette vie, et qu'autant de fois que vous aurez eu recours à Dieu, vous ayez autant de fois été délivré par sa divine miséricorde, ne faut-il pas que votre cœur, fût-il de bronze ou de pierre, s'amollisse à la vue de cette Bonté de votre Sauveur, et que vous l'aimiez dorénavant, non plus pour votre intérêt seulement, mais encore pour l'amour de lui-même ? En effet, les misères continuelles dont l'homme se voit nécessairement accueilli l'obligent sans cesse de continuer ses instances envers Dieu, et de s'approcher de lui plus fréquemment ; en s'approchant de lui, le goûter plus intimement ; et en le goûtant, éprouver combien le Seigneur est doux à ceux qui l'aiment. Et de là vient que cette suavité divine que nous avons déjà goûtée a souvent beaucoup plus de force pour nous attirer à aimer Dieu purement, que non pas le propre besoin qui nous presse ; si bien qu'à l'exemple des Samaritains, qui disaient à cette femme de Samarie qui leur apporta les nouvelles de la venue du Messie : *Nous ne croyons plus à cause de ce que tu*

*nous en as rapporté, mais nous avons entendu nous-mêmes, et nous savons assurément que c'est lui qui est le vrai Sauveur du monde* (Jean, 4). A leur exemple, dis-je, nous adressant à notre corps, nous devons à plus juste titre lui tenir ce langage : Sache, ô misérable chair ! que nous aimons Dieu, non plus pour le besoin que tu as de son assistance, mais parce que nous avons goûté en personne, et que nous savons par nous-mêmes que c'est un Seigneur plein de douceur et de bonté. Certes, la nécessité rend souvent la chair éloquente, et elle nous raconte avec agrément les bienfaits dont elle a ressenti la douceur par expérience ; mais l'homme qui se trouve dans cette heureuse disposition dont nous venons de parler n'aura pas grande difficulté d'accomplir le commandement qui lui est fait d'aimer son Prochain, puisqu'aimant Dieu véritablement, il est d'une conséquence nécessaire qu'il aime les choses qui appartiennent à Dieu. Il aime chastement, et par conséquent il obéira sans peine à un commandement tout chaste, *s'étudiant*, comme dit saint Pierre, *de purifier son cœur de plus en plus sous l'obéissance de la charité* (Pierre, 2). Il aime avec justice, et partant il ne saurait qu'il n'embrasse avec plaisir une loi juste. D'ailleurs, si cet amour est agréable, ce n'est pas sans sujet, puisqu'il est gratuit et sans intérêt. Il est chaste, parce qu'il n'est pas seulement dans les paroles et sur le bord des lèvres, mais il se fait connaître par les œuvres et dans la vérité. Il est juste, parce qu'il est rendu de la même manière qu'il a été reçu, n'étant pas possible que celui qui aime avec justice se porte à aimer d'une autre façon que de celle dont il se voit aimé, de

sorte qu'il fait tous ses efforts pour rendre le réciproque ; et comme JÉSUS-CHRIST n'a point cherché ses intérêts, mais les nôtres et nos propres personnes, aussi n'aime-t-il que les intérêts de JÉSUS-CHRIST, et non pas les siens. C'est ainsi qu'aime celui qui dit : *Bénissez le Seigneur, parce qu'il est bon* (Psaume 117). Celui qui loue le Seigneur, non pour la bonté qu'il lui témoigne par ses bienfaits, mais pour la bonté qu'il possède en lui-même, celui-là vraiment aime Dieu pour Dieu même, et non pour son intérêt. Mais celui-ci n'aime pas de cette sorte, duquel il est écrit : *Il vous bénira lorsque vous lui ferez du bien* (Psaume 48). Donc, le troisième degré d'amour est celui par lequel on vient à aimer Dieu pour lui-même.

## Chapitre 10

*Du quatrième degré de l'Amour, par lequel l'homme ne s'aime plus que pour Dieu.*

Heureux celui qui a mérité d'arriver à ce quatrième degré, où l'homme ne s'aime plus soi-même que pour Dieu ! C'était dans ce sentiment que David disait : *Votre Justice, ô mon Dieu ! est semblable aux plus hautes montagnes* (Psaume 35). En effet, cet amour est une montagne pour sa hauteur, *mais une montagne de Dieu des plus élevées* (Psaume 67). Montagne, certes, grasse et abondante (Psaume 23). O qui est celui qui pourra monter cette montagne du Seigneur (Psaume 44) ? Qui est-ce qui me donnera des ailes de colombe, afin que j'y vole et que j'y prenne mon repos, puisque c'est un lieu tout pacifique, une vraie demeure de Sion et un séjour de paix (Psaume 75) ? *Ah ! misérable que je suis ! pourquoi faut-il que le temps de mon exil ait été prolongé* (psaume 119) ? Mais quand est-ce que la chair et le sang, que ce vase de fange et de boue, et ce Tabernacle de terre pourra comprendre toutes ces merveilles ? Quand est-ce que l'homme se trouvera dans ces amoureux transports, en sorte que son esprit demeure si fort enivré de l'Amour divin, qu'il vienne à s'oublier soi-même ? que, s'étant comme perdu dedans soi-même, il n'ait plus de pensée que pour être tout à Dieu ? que, s'unissant parfaitement à lui, il ne soit plus qu'un même esprit avec lui (1. Corinthiens, 6) ? et enfin, qu'il puisse dire comme le Prophète-Roi : *Ma chair et mon cœur ont été*

*comme réduits au néant, mais vous êtes le Dieu de mon cœur, et mon partage, ô Seigneur ! pour toute l'éternité* (Psaume 72) ? Certainement, celui qui a eu le bonheur de ressentir quelque chose de semblable en cette vie mortelle, quand ce ne serait que rarement, ou même une seule fois et en passant, et moins encore que la durée d'un moment, celui-là, dis-je, peut être avec juste raison appelé saint et bienheureux. Car, en effet, vouloir bien vous perdre en une certaine manière comme si vous n'étiez plus ; devenir tout à fait insensible en vous-même ; être tellement vide de vous-même que vous soyez réduit presque au néant, ce n'est point assurément l'état d'un habitant de la Terre, mais d'un Citoyen du Ciel. Que si d'aventure il se trouve quelqu'un de ce bas monde qui soit assez heureux pour entrer dans cet état, quand ce ne serait qu'en passant et un moment, comme nous avons dit, en même temps. la perversité du siècle devient jalouse de son bonheur ; il est combattu par la malice du jour, appesanti par le faix de ce corps mortel, importuné par les besoins de la chair ; la faiblesse de la corruption ne le peut supporter, et surtout la charité fraternelle l'en retire par une violence encore plus inévitable. Ainsi il est contraint de retourner en soi-même, de reprendre ses premières brisées, et de s'écrier pitoyablement avec le prophète Isaïe : Seigneur, je souffre violence. Prenez, s'il vous plaît, ma défense en main (Isaïe, 38) ; ou bien de se lamenter avec l'Apôtre en ces termes : Infortuné que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort (Romains, 7) ?

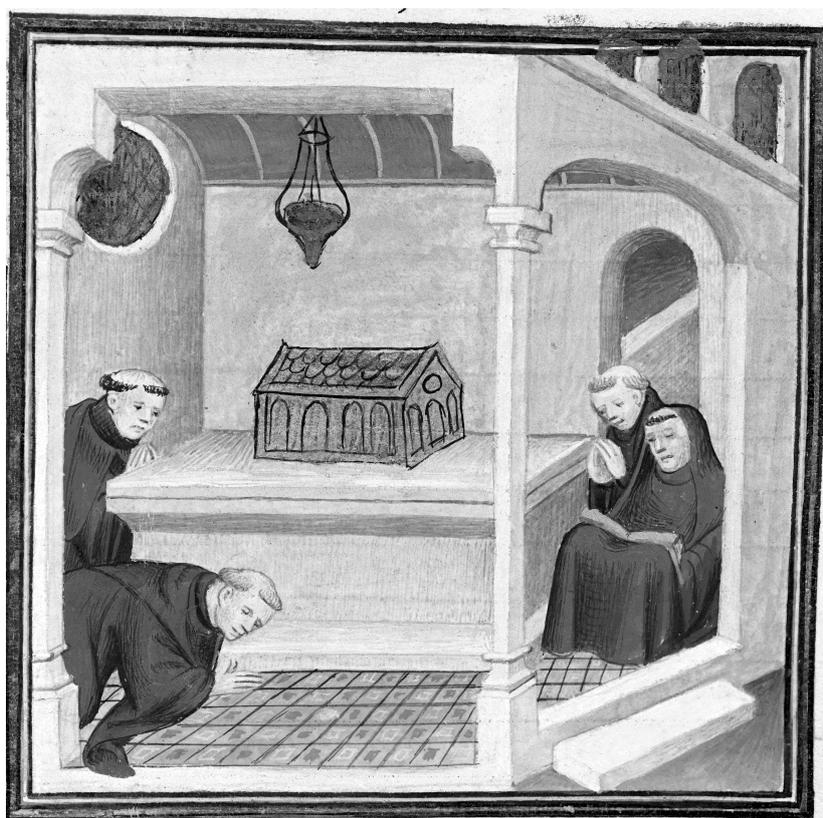
Au reste, comme l'Écriture nous apprend que Dieu a fait toutes choses pour lui même, il est certain aussi que la créature viendra un jour à se conformer et entrer dans ce même sentiment de son Créateur. Mais il faut que nous-mêmes nous ayons déjà ce désir et cette affection, et que, comme Dieu a voulu que toutes choses fussent créées pour sa gloire, qu'ainsi nous ne voulions pas nous-mêmes vivre en ce monde, ni chose aucune, sinon pour l'amour de lui, c'est-à-dire pour l'accomplissement de sa seule volonté, et non pas pour la recherche de notre propre satisfaction. Pour lors, toute notre joie sera non pas tant d'apercevoir la fin de nos misères, ou le commencement de notre bonheur, comme de voir sa volonté accomplie en nous et par nous. C'est la demande que nous lui faisons tous les jours dans l'Oraison dominicale : *Seigneur, que votre volonté s'accomplisse en la Terre comme au Ciel* (Matthieu, 6). O amour chaste et saint ! Ô charité douce et agréable ! Ô intention pure et désintéressée de la volonté humaine ! mais certes d'autant plus désintéressée et plus pure, qu'elle ne retient en soi aucun mélange de propriété ; d'autant plus douce et plus agréable, qu'elle ne ressent plus rien que de divin. Certainement c'est être tout divinisé que de se trouver en cet état ; car tout de même qu'une goutte d'eau versée dans une quantité de vin semble perdre tout son être en même temps qu'elle prend la saveur et la couleur du vin ; de même qu'un morceau de fer tout embrasé et tout pénétré du feu, étant dépouillé de sa propre et première forme, ressemble parfaitement au même feu ; et de même encore que l'air de toutes parts éclairé de la lumière du soleil devient si

fort semblable à cette même clarté de la lumière, que vous le prendriez plutôt pour la lumière même que pour un air pénétré de la lumière, ainsi toute la volonté humaine dans les Bienheureux, par une certaine manière qui ne se peut exprimer, viendra pour lors à se fondre et se perdre en elle-même, et deviendra par ce moyen toute transformée en la volonté de Dieu. Et en effet, si cela n'était pas de la sorte, comment pourrait-on dire avec vérité que Dieu serait toutes choses en tous, s'il restait encore dans l'homme quelque chose du même homme ? Il est vrai que la même substance demeurera, mais elle se trouvera dans toute une autre forme, dans une autre gloire et dans une autre puissance. Mais quand est-ce que se fera cet heureux changement ? Qui aura le bonheur de le voir ? Qui en aura la jouissance ? *Quand viendra le temps que je paraîtrai devant la face de Dieu* (Psaume 41) ? *Mon Seigneur et mon Dieu, vous savez les désirs de mon cœur ; il vous a dit avec quelles ardeurs ils vous cherchent, et j'espère aussi que je vous trouverai après tant de poursuites* (Psaume 26). Quoi ! ne verrai-je point votre saint Temple ? Je sais à la vérité que ce Commandement d'amour, *vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces* (Luc, 10), ne pourra jamais s'accomplir dans sa dernière perfection jusqu'à ce que le cœur de l'homme ne soit plus obligé de songer à son corps, que son âme cesse de s'occuper après lui par les soins continuels de ses opérations vitales et sensibles, et que sa vertu, étant affranchie de ses importunités ordinaires, se trouve entièrement fortifiée par la puissance de son Dieu. La raison est

qu'il n'est pas possible de recueillir parfaitement toutes ces choses en Dieu, et les tenir toujours attachées et unies à sa divine présence, tandis qu'elles sont nécessitées de soigner et de servir ce corps mortel dans ses infirmités et dans ses misères. C'est pourquoi, comme ce quatrième degré de l'amour ne peut s'obtenir par tous les efforts de l'industrie humaine, mais qu'il est donné par la puissance de Dieu, qui en fait présent à qui lui plaît, il ne faut pas que l'âme espère de le posséder, ou plutôt d'y être possédée de Dieu, sinon après que son corps sera devenu spirituel et immortel, jouissant de sa perfection dernière, exempt de tous troubles et entièrement soumis à l'esprit. Pour lors, dis-je, elle parviendra aisément à ce suprême degré, lorsque, sans être ni retenue par les plaisirs des sens, ni abattue par les misères de la vie, elle n'emploiera tous ses efforts et tous ses soins que pour entrer dans la joie de son Seigneur. Mais n'aurions-nous pas sujet de croire que les saints martyrs ont obtenu cette faveur, au moins en partie, lors même qu'ils habitaient encore dans ces corps victorieux et triomphants ? Certes il fallait bien que l'amour dont ces belles âmes étaient éprises fût extrêmement puissant, de leur faire ainsi exposer leurs propres corps avec un mépris si étrange des plus horribles tourments ; et quoiqu'il ne se pût faire que le ressentiment d'une douleur très-aiguë ne troublât quelquefois la sérénité de leur visage, jamais pourtant il n'a été capable d'ébranler leur constance. Mais que dirons-nous d'elles, à présent qu'elles sont séparées de leurs corps ? Pour moi je crois qu'elles sont plongées et toutes

abîmées dans cet océan infini de la gloire éternelle et de l'éternité glorieuse.

"Miroir historial : la vénération des reliques de saint Bernard" (vers 1230/1260) © Koninklijke Bibliotheek, La Haye. [clairvaux2015.fr](http://clairvaux2015.fr)



## Chapitre 11

*Que la parfaite béatitude des âmes est réservée au temps de la résurrection.*

Mais si ces âmes, comme personne ne le nie, voudraient déjà se voir réunies à leurs corps, ou si elles en conservent toujours l'espérance et le désir, c'est une preuve manifeste qu'elles ne sont pas encore arrivées dans le dernier état de leur perfection, puisqu'elles retiennent toujours quelque inclination secrète qui attire et leurs pensées et leurs désirs vers l'objet qu'elles souhaitent ; c'est pourquoi, jusques à ce que l'empire de la mort ait été tout à fait détruit par la victoire des corps glorieux, et que cette lumière qui ne doit jamais s'éclipser ait entièrement occupé les ombres de la nuit et des ténèbres, en rendant les corps ressuscités tous resplendissants de la gloire immortelle, il ne faut pas croire que les âmes puissent absolument s'abandonner et se transformer totalement en Dieu, parce que, se trouvant encore attachées à leurs corps, sinon par les opérations de la vie et des sens, au moins par les liens très-étroits de l'amour naturel, elles ne veulent ni ne peuvent jouir sans eux de leur parfaite Béatitude. Ainsi ces âmes, n'étant pas pleinement satisfaites, ne pourront jamais arriver au terme de leur félicité achevée qu'après le rétablissement de leurs corps dans la gloire. Et certainement l'esprit ne souhaiterait pas avec tant de passion cette compagnie de la chair, si elle ne lui était absolument nécessaire pour jouir parfaitement de sa dernière béatitude ; mais il

sait bien qu'il ne peut quitter ni reprendre son corps sans en tirer de notables avantages. *La mort des Saints, dit le Prophète Royal, est précieuse devant Dieu* (Psaume 115). Que si la mort est précieuse, qu'est-ce que ne sera point la vie, et une vie telle que celle de l'éternité ? Il ne faut donc pas s'étonner si le corps qui est déjà dans la gloire contribue si fort à la félicité de l'esprit, puisqu'étant encore dans l'infirmité et dans la corruption, il ne lui a pas peu servi pour arriver à son bonheur éternel. O que l'Apôtre nous apprend une belle vérité quand il dit : *que toutes choses coopèrent au bien de ceux qui aiment Dieu* (Romains, 8), puisque le corps dans son infirmité ne sert pas seulement à l'âme qui aime Dieu, mais aussi qu'étant mort et ressuscité, il lui est encore nécessaire pour acquérir sa dernière perfection ! En effet, ne voyons-nous pas que dans l'état de ses misères il lui a servi avantageusement pour opérer des fruits dignes de pénitence ; que par sa mort il lui a procuré son repos, et enfin que par sa Résurrection il doit donner le dernier accomplissement à sa béatitude ? Et partant, c'est avec juste raison que l'âme ne veut point jouir de son dernier bonheur tandis qu'elle se voit séparée de celui qui a si fort contribué à la rendre bienheureuse dans tous les états où ils ont été de compagnie. Certes il faut avouer que ce corps est un bon et fidèle coadjuteur de l'esprit qui se porte au bien, puisqu'il lui est ou très-utile lorsqu'il lui est à charge, ou qu'il le décharge sitôt qu'il cesse de lui être utile, ou bien qu'il le sert avec avantage, quoiqu'il ne le charge aucunement. Le premier état est pénible, à la vérité, mais il est profitable ; le second est stérile, mais il n'est pas onéreux,

et le troisième est tout plein de bonheur et de gloire. Écoutez un peu l'Époux qui nous invite à ces trois différents états, dans le Cantique des Cantiques : *Mangez, dit-il, mes amis ; buvez et vous enivrez, mes bien-aimés* (Cantique 5). Voyez comme il appelle ceux qui travaillent ici-bas avec leur corps afin de recevoir leur nourriture ; comme il invite à un breuvage délicieux ceux qui ont déjà laissé leur corps dans le Sépulcre, et comme il oblige même de s'enivrer ceux qui reprennent leur corps après la Résurrection. Aussi est-ce pour cela qu'il les nomme ses très-chers et bien-aimés, c'est-à-dire tous remplis d'amour et de charité. En effet, il y a cette différence entre ceux qu'il appelle ses très-chers et ceux qu'il nomme simplement ses amis, que ceux-ci, qui gémissent encore sous le faix de la chair, sont appelés amis, à cause de l'amour dont leur cœur est actuellement épris, au lieu que les autres, qui sont dégagés de ces liens corporels, se voient d'autant plus chéris et aimés qu'ils sont dans un état bien plus avantageux pour aimer que les premiers ; mais sur tous les troisièmes, qui sont déjà revêtus de la seconde Étole de l'immortalité par la reprise de leurs corps tout resplendissants de gloire, méritent justement d'être appelés, et sont effectivement, très-chers, parce que, n'ayant plus rien de propre en eux qui les puisse attirer ni retenir ailleurs, ils se trouvent dans une entière et parfaite liberté d'aimer uniquement leur Souverain. Or, les deux précédents états ne peuvent aucunement s'attribuer cet avantage, puisque, dans le premier, l'esprit se trouve chargé du corps qui lui fait de la peine, et dans le second,

qu'il conserve toujours pour lui une inclination secrète qui lui donne un désir continuel de sa réunion.

Dans le premier état, l'âme juste ne manque pas de nourriture ; mais, hélas ! elle ne la gagne *qu'à la sueur de son front* (Genèse, 3), parce que, demeurant encore dans la chair, elle marche toujours parmi les obscurités de la foi, laquelle étant morte sans les œuvres, il faut nécessairement qu'elle travaille par les mouvements de la charité, dont les seules actions font toute sa nourriture, suivant cette parole du Fils de Dieu : *Ma viande est de faire la volonté de mon père* ([Dardy et D. Martin] Jean, 4. [34](#) [Jésus leur dit : *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre*]).

Dans le second état, l'âme, se trouvant dépouillée de son corps, n'est plus véritablement nourrie du pain de douleur : on lui permet, après avoir mangé, de boire à longs traits du vin de l'Amour ; mais ne pensez pas qu'elle le boive tout pur ; il est encore mélangé comme celui de l'Époux, qui dit au Cantique des Cantiques : *J'ai bu mon vin avec mon lait* (Cantique 5). La raison est que, dans cet état, l'âme désirant toujours la gloire et la réunion de son corps, elle vient à mêler la douceur de son affection naturelle avec le vin du divin Amour ; et, pour lors, ce délicieux breuvage du saint Amour la fait bien entrer, à la vérité, dans de grands transports, mais il ne la porte pas encore jusques à l'ivresse, à cause que le mélange de ce lait tempère beaucoup l'excès de ses ardeurs. Et ce qui fait voir qu'elle n'est pas encore dans ce dernier excès, c'est que le

propre de l'ivresse est de renverser les esprits jusques à l'oubli d'eux-mêmes. Or, on ne peut pas dire que celle qui soupire incessamment après le rétablissement de son corps se soit entièrement oubliée de soi-même. Mais quand un jour elle aura obtenu l'unique chose qui lui manquait, qu'est-ce qui pourra l'empêcher alors de sortir en quelque façon d'elle-même pour s'abîmer toute en Dieu, et se voir d'autant plus dissemblable à ce qu'elle était auparavant, qu'elle aura le bonheur d'être devenue entièrement à Dieu même ? Enfin, ce n'est pas merveille si cette âme étant assez heureuse de participer à la coupe de la sagesse divine, de laquelle il est écrit : *O que mon breuvage est excellent, puisqu'il est capable de jeter dans l'ivresse* (Psaume 22) ! ce n'est pas merveille, dis-je, si pour lors elle se trouve enivrée par l'excessive abondance de la maison de Dieu, puisque, déchargée de tous soins et jouissant à son aise de ce qu'elle avait tant souhaité, elle boit ce vin tout pur et tout *nouveau avec JÉSUS-CHRIST dans le royaume de son père* (Proverbe 9). Au reste, c'est la sagesse divine qui ordonne ce triple festin ; mais c'est la charité seule qui lui donne son dernier accomplissement ; elle seule qui donne la nourriture à ceux qui ont été dans la peine et le travail, qui abreuve ceux qui sont à présent dans le repos, et qui enivre les âmes qui doivent régner dans l'Éternité. Or, tout de même que dans les festins corporels on présente à manger auparavant que de donner à boire, la nature enseignant cet ordre par elle-même, ainsi, avant la mort, pendant que nous vivons encore dans cette chair mortelle, nous mangeons premièrement les travaux de nos mains, digérant

avec peine ce que nous voulons avaler ; et, après la mort, lorsque notre vie est devenue toute spirituelle, nous buvons avec une suavité non-pareille ce qui nous est présenté. Mais quand par la résurrection de nos corps nous jouirons pleinement de l'immortalité de la vie, c'est pour lors, qu'étant comblés de cette admirable plénitude qui se trouve dans la maison du Seigneur, nous nous verrons tous transportés de cette sainte et divine ivresse dont l'Époux nous veut parler en ces termes du Cantique : *Mangez, mes amis ; buvez et vous enivrez, mes bien-aimés* (Cantique 5). Mangez avant la mort, buvez après la mort, et vous enivrez après la Résurrection. De sorte que ce n'est pas sans raison que ces âmes sont si fort chéries de l'Époux, puisqu'elles sont enivrées de la charité. De même que celles-là sont véritablement enivrées qui ont mérité d'être admises aux noces de l'Agneau, *mangeant et buvant à sa table dans son Royaume*, ce qui s'accomplit parfaitement lorsqu'il retire à soi son Église toute pleine de gloire, toute belle, et sans aucune tache ni défaut. C'est pour lors qu'il enivre tout à fait ses bien-aimés, et qu'il les *abreuve du torrent de ses plaisirs* (Psaume 35). Et c'est aussi dans ce très-intime et très-chaste embrassement de l'Époux et de l'Épouse que se vérifie la parole de David : *L'abondance de ce fleuve fait toute la joie de la Cité de Dieu* (Psaume 45). Car ce fleuve n'est autre que le Fils de Dieu, *qui veut bien lui-même servir ses Élus* (Luc, 12), comme il avait promis dans l'Évangile. En sorte que ces âmes *bienheureuses demeurent pleinement rassasiées et se réjouissent en présence de la divine Majesté, toutes comblées de plaisirs et de délices*

(Psaume 67). De là vient cette parfaite satiété sans dégoût, cet appétit insatiable sans inquiétude, ce désir perpétuel et inexplicable parmi l'abondance de toutes choses, et enfin cette sainte ivresse accompagnée de sobriété qui remplit les Saints, non pas d'un breuvage fâcheux et incommode, mais de lumières et de vérités éclatantes, et qui ne les fait pas nager dans le vin, mais qui les rend tous brûlants et tous embrasés du divin Amour. Et c'est proprement dans cet état que l'on possède pour toujours ce quatrième degré de l'Amour, aimant Dieu souverainement et uniquement, en telle sorte que nous ne nous aimons plus nous-mêmes que pour lui seul, afin qu'il soit lui-même le prix et la récompense de ceux qui l'aiment, et la récompense éternelle de ceux qui l'aimeront éternellement.

## Chapitre 12

*De la Charité.*

Ce chapitre est tiré de l'Epître XI que saint Bernard écrit au Prieur et Religieux de la grande Chartreuse. (Note de la première édition.)

Je me souviens d'avoir autrefois écrit une Lettre à nos très-saints Frères de la grande Chartreuse, dans laquelle, entre autres choses, je leur parlai fort amplement des degrés de la Charité. Il se pourrait faire qu'en ce temps-là j'aurais traité cette matière d'une façon particulière. C'est pourquoi, comme il est plus aisé de transcrire ce que l'on a déjà fait que de travailler à quelque chose de nouveau, je crois qu'il ne sera pas inutile de reprendre quelques-unes de mes premières pensées pour vous en faire part dans ce présent entretien. Je dis donc que la véritable et sincère charité, et que l'on doit reconnaître véritablement partir d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une candeur exempte de toute duplicité, est celle qui nous fait aimer le bien du prochain comme le nôtre même. Car celui qui n'aime que son propre avantage, et qui l'aime plus que celui d'un autre, est assez convaincu par cela même de n'avoir pas un amour chaste et fidèle pour le bien, puisqu'il ne l'aime que pour son intérêt, et non pas pour lui-même. Celui-là, certes, ne suit pas le conseil du Prophète, qui dit : *Louez le Seigneur, parce qu'il est bon* (Psaume 117). Il le loue bien, à la vérité, parce qu'il est bon en son endroit, mais non pas parce qu'il est bon en lui-même. Et ainsi,

c'est proprement à lui que le même Prophète fait ce reproche honteux : *Il vous louera quand vous lui aurez fait du bien* (Psaume 48).

Il y a donc diverses sortes de personnes qui rendent gloire à Dieu. Il y en a qui louent Dieu parce qu'il est tout-puissant ; d'autres, parce qu'il est bon à leur égard ; et les troisièmes, parce qu'il est simplement bon en lui-même et par lui-même. Le premier genre est celui des serviteurs, qui ne se conduisent que par la crainte ; le second est des mercenaires, qui ne sont attirés que par le gain ; et le troisième est celui des enfants qui n'agissent que par les sentiments d'honneur et de respect qu'ils ont pour leurs pères. Les deux premiers, savoir, celui qui craint et celui qui ne respire que le gain, ne travaillent tous deux que pour eux-mêmes. Il n'y a que la seule Charité qui réside dans les véritables enfants, *laquelle ne cherche point ses propres intérêts* (1. Corinthiens, 13). Aussi je crois que c'est d'elle seule qu'il est dit chez le Psalmiste : *La loi du Seigneur est parfaite et sans aucun défaut, et il n'appartient qu'à elle de travailler efficacement à la conversion des âmes* (Psaume 118). En effet, c'est elle seule qui dépend l'âme de l'amour de soi-même et du monde, et qui la fait tourner entièrement du côté de Dieu. Ce n'est ni la crainte ni l'amour-propre qui convertit une âme à Dieu ; ils peuvent bien quelquefois donner un autre visage à ses actions, mais son amour et ses inclinations ne changent jamais. Une âme servile fait bien parfois des actions divines et surnaturelles ; mais comme elle n'agit pas de son bon gré,

elle fait aussitôt paraître sa contrainte et son insensibilité. Le mercenaire même en fait aussi quelques-unes de cette nature, mais on reconnaît en même temps qu'il n'y est poussé que de sa propre convoitise, puisqu'il ne les fait point gratuitement, ni par un esprit désintéressé. Or, la propriété est toujours accompagnée de singularité ; la singularité ne manque jamais de biais et de détours ; et ces petits recoins et détours sont les receptacles ordinaires de l'ordure et des immondices. Je veux donc que le serviteur aye pour loi la crainte qui le retient ; je veux que celle du mercenaire soit sa convoitise, qui le presse et le tente par ses charmes et ses attraits. Il est certain que pas une de ces deux lois n'est sans défaut, et ne saurait en aucune façon convertir les âmes à Dieu. La charité seule a ce pouvoir de convertir les âmes à mesure qu'elle les fait agir volontairement et de leur bon gré.

C'est ce qui me la fait appeler toujours pure et sans défaut, parce qu'elle n'a point coutume de retenir quoi que ce soit de propre ni de particulier. Or, il est constant que n'ayant rien en soi de propre, il faut que tout ce qu'elle possède soit de Dieu, dans lequel il ne se peut rien trouver de défectueux ni d'impur. La charité est donc cette loi de Dieu immaculée, laquelle ne cherche que ce qui est avantageux aux autres, sans se soucier de soi-même. Elle est aussi appelée la loi du Seigneur, soit parce qu'il ne vit que par elle, soit parce que personne ne la peut posséder que de sa pure libéralité. Mais ne trouvez pas étrange de ce que je fais vivre Dieu par la loi, puisque cette loi n'est autre que

la charité. N'est-ce pas elle en effet qui maintient inaltérablement cette souveraine et ineffable unité dans la très-sainte et très-adorable Trinité ? La Charité est donc une loi, et la loi même du Seigneur, puisqu'elle renferme en quelque façon la Trinité dans l'unité, et l'unit très-étroitement par le nœud sacré d'une paix éternelle.

Mais quand je parle ici de la charité qui est en Dieu, il ne faut pas croire que je la prenne pour une qualité ou un accident ; autrement je mettrais en Dieu quelque chose qui n'est pas Dieu, ce qui est un blasphème. J'en parle comme de la substance même de Dieu, ce qui n'est point une façon de parler fort nouvelle ni extraordinaire, puisque saint Jean dit en termes formels que *Dieu est charité* (1. Jean, 14 [[4. 16](#)]). Elle est donc tout ensemble et Dieu même et le don de Dieu, de sorte que c'est la charité qui communique la charité, et la charité qui est substantielle en Dieu, laquelle communique celle qui est accidentelle aux hommes. Quand on parle de celle qui donne, elle est appelée substance ; et quand on parle du don qui est reçu, elle n'est pour lors qu'une simple qualité ; elle est cette loi éternelle qui a créé l'univers et qui le gouverne, ayant fait toutes choses en nombre, poids et mesure, de sorte qu'il n'y a rien au monde qui ne soit soumis à la loi ; et quoiqu'elle soit elle-même la loi de toutes les Créatures, elle n'est pas toutefois sans loi, étant à soi-même sa propre loi, par laquelle, si elle ne s'est pas faite, au moins elle se conduit elle-même.

## Chapitre 13

*De la Loi de la propre volonté, et de la convoitise des mercenaires et des serviteurs.*

Enfin, le Serviteur et le Mercenaire ont tous deux une loi, qu'ils n'ont pas à la vérité reçue du Seigneur, mais qu'ils se sont faite à eux-mêmes, l'un en n'aimant pas Dieu, et l'autre en aimant quelque chose plus que Dieu. Ils ont, dis-je, une loi qui n'est pas du Seigneur, mais deux-mêmes, quoiqu'elle soit pourtant soumise à celle de Dieu. Il est vrai que chacun d'eux s'est bien pu faire une loi, mais il n'a pas été en leur pouvoir de la soustraire à l'ordre immuable de la loi éternelle. Or, je dis que l'un et l'autre s'est établi sa propre loi, en même temps qu'il a préféré sa propre volonté à la loi commune et éternelle, voulant, par un attentat punissable, se rendre semblable à son Créateur, et, comme il est lui-même sa propre loi sans dépendre de personne, se gouverner aussi soi-même sans reconnaître d'autre loi que sa propre volonté, volonté propre qui est le plus pesant joug qu'on ait jamais imposé sur tous les enfants d'Adam, et qui nous abaisse si fort vers la terre qu'il nous fait même descendre jusques aux portes de l'abîme. *Ah ! malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps mortel* (Romains, 7), qui me presse et m'opresse avec tant de rigueur, que si Dieu ne m'eût assisté très-particulièrement, *il ne s'en faudrait presque rien que mon âme ne fût déjà précipitée dans les enfers* (Psaume 93) ? Celui-là sans doute gémissait sous

la pesanteur de ce fardeau, qui parlait en ces termes : *Pourquoi m'avez-vous rendu contraire à vos ordres, et insupportable à moi-même (Job, 7) ?* OÙ il faut remarquer que quand il dit qu'il est insupportable à soi-même, il veut témoigner qu'il n'avait point d'autre loi que soi-même, et que lui seul avait fait tout son mal ; mais quand il parle à Dieu, et qu'il se plaint à lui de ce qu'il l'a rendu contraire à ses ordres, il fait connaître clairement que tous ses efforts n'ont pu le dispenser de la loi de Dieu. Certainement, il était de la justice éternelle de Dieu que celui qui avait refusé de vivre sous la douceur de la loi divine fût, par un châtement rigoureux, abandonné à sa propre conduite, et qu'ayant volontairement secoué le doux joug et le fardeau léger de la charité, il fût contraint malgré lui de subir le joug insupportable de sa propre volonté. Ça donc été par un dessein très-juste et tout admirable que la loi éternelle a ordonné que son fugitif lui ait été contraire, et l'a néanmoins retenu toujours sujet à son empire, n'ayant pas voulu permettre qu'il ait échappé les ordres de sa justice, ni qu'il jouît de sa lumière, de son repos et de sa gloire, demeurant tout ensemble et soumis à l'empire de son Dieu, et soustrait à sa propre félicité. *O mon Seigneur et mon Dieu, pourquoi ne détruisez-vous point en moi le péché, et pourquoi ne me délivrez-vous point de mes iniquités (Job, 7),* afin qu'étant une fois déchargé de ce pesant fardeau de ma propre volonté, je puisse un peu respirer sous l'agréable joug de la charité ; que je ne sois plus retenu par la rigueur d'une crainte servile, ni attiré par l'espérance d'une convoitise mercenaire, mais que je sois animé de votre même Esprit

(Romains, 8). De cet Esprit de liberté qui fait agir vos légitimes Enfants, et qui rende cet heureux témoignage à mon âme que je suis véritablement de ce nombre, n'ayant point d'autre loi que la vôtre, et ne vivant plus sur la terre que de la vie même qui vous fait vivre dans le ciel ? En effet, ceux qui accomplissent le conseil de l'Apôtre, quand il dit : *Ne soyez redevables à personne sinon de la charité mutuelle que vous devez avoir les uns pour les autres* (Romains, 8) ; ceux-là, dis-je, sont en ce monde de la même façon que Dieu y est ; ils ne sont ni serviteurs ni mercenaires, mais ils sont les véritables enfants de Dieu, vivants comme leur père, par la seule loi de la charité.

## Chapitre 14

### *De la loi de la Charité des Enfants.*

Il est donc indubitable que les enfants mêmes ne sont point sans loi en ce monde, si ce n'est peut-être que quelqu'un voulût prendre un autre sentiment au sujet de ces paroles de l'Apôtre : *La loi n'est point établie pour les Justes* (1. Timothée, 1). Mais il faut remarquer qu'il y a deux différentes lois, l'une qui a été publiée par l'Esprit de servitude dans la crainte, l'autre qui a été donnée par l'esprit de liberté dans la douceur. Or, comme l'on ne permet point aux enfants de vivre sans celle-ci, aussi ne les oblige-t-on pas à vivre sous celle-là. Voulez-vous donc savoir comment la loi n'est point établie pour les Justes ? Saint Paul nous l'apprend en ces termes : *Vous n'avez point reçu un esprit de servitude dans la crainte* (Romains, 8). Voulez-vous aussi entendre comment toutefois ils ne vivent point sans la loi de la charité ? Le même apôtre continue son discours : *Mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants* (Ibidem). Enfin, pour vous lever toute difficulté sur ce sujet, écoutez parler un juste qui confesse l'une et l'autre vérité par sa propre expérience. C'est le même saint Paul, qui parle ainsi : *Je me suis comporté avec ceux qui étaient sous la loi comme si j'eusse été moi-même sous la loi, quoiqu'effectivement je n'y fusse point sujet, et avec ceux qui vivaient sans loi j'ai vécu comme si je n'eusse point eu de loi, encore que je ne fusse point sans la loi de Dieu ; mais c'était dans la loi de JÉSUS-CHRIST que j'étais enga-*

*gé* (1. Corinthiens, 9). Ce n'est donc pas bien parler de dire que les Justes n'ont point de loi, ou bien qu'ils vivent sans loi, mais il faut entendre que *la loi n'est point imposée aux Justes* (1. Timothée, 1), c'est-à-dire qu'elle ne leur est point donnée contre leur gré, mais bien qu'ils la reçoivent avec d'autant plus d'agrément et de liberté, qu'elle leur est donnée dans la douceur et la suavité. C'est suivant cette même pensée que Notre-Seigneur leur dit fort à propos : *Prenez mon joug sur vous* (Matthieu, 11), comme s'il voulait dire : Je ne vous oblige pas de le porter malgré vous ; il est en votre choix de le prendre si vous le voulez, parce qu'autrement vous y trouveriez de la peine plutôt que du repos et de la satisfaction.

C'est donc une vérité constante que la charité est une loi douce et agréable, dont le joug n'est pas seulement doux et léger, mais qui rend encore faciles et supportables les lois des serviteurs et des mercenaires, auxquelles, bien loin de les détruire, elle fournit des moyens très-aisés pour les accomplir, suivant cette parole du Fils de Dieu : *Je ne suis point venu au monde pour abolir la loi, mais pour l'accomplir* (Matthieu, 5). La charité modère celle-là et règle celle-ci, et par ce moyen elle rend l'une et l'autre faciles et légères.

Ce n'est pas que la charité soit jamais sans la crainte ; mais c'est une crainte chaste et respectueuse. Elle ne se trouve point sans désirs, mais ce sont des désirs raisonnables et bien réglés. Ainsi la charité accomplit la loi du Serviteur, lorsqu'elle lui inspire des sentiments de piété et

de tendresse. Elle accomplit aussi la loi du Mercenaire, en réglant parfaitement tous ses désirs et sa convoitise. Or, la piété étant mêlée de la sorte avec la crainte, non-seulement elle ne l'anéantit pas, mais elle la purifie. Elle lui ôte seulement la pensée du châtiment, sans laquelle elle ne pouvait subsister dans son état de servitude, et néanmoins il lui reste toujours une crainte, mais qui est pure et filiale.

Vous me direz qu'il est écrit *que la charité parfaite bannit absolument toute crainte* (1. Jean, 4). Mais l'Écriture ne veut ici parler que de cette vue du châtiment qui est inséparablement attachée à la crainte servile, comme nous l'avons déjà remarqué, usant en cette rencontre de la façon ordinaire de parler qui fait prendre souvent la cause pour son effet. Enfin, la convoitise du Mercenaire se trouve parfaitement bien réglée par la charité qui vient à son secours, lorsqu'elle lui fait entièrement rejeter le mal, préférer le plus grand bien au moindre, et n'aimer les communs que par rapport aux plus excellents. Et lorsque par la grâce de Dieu on sera parvenu à cet état de perfection, ce sera pour lors qu'on n'aimera le corps et tous les biens corporels que pour l'âme seulement, ni l'âme que pour Dieu, ni Dieu que pour lui-même.

## Chapitre 15

*Des quatre degrés de l'Amour, et de l'heureux état des Âmes qui sont dans le Ciel.*

Cependant, comme nous sommes tous charnels, et que nous prenons tous naissance de la concupiscence de la chair, il ne se peut faire autrement que nos désirs et nos affections ne commencent par la chair. Mais s'ils viennent à se régler avec le temps, s'avançant par degrés sous la conduite de la Grâce, il n'y a point de doute qu'à la fin ils se verront heureusement consumés par l'esprit, parce que, selon la pensée même de saint Paul, *ce n'est pas le spirituel qui précède, mais l'animal, et ensuite ce qui est spirituel* (1. Corinthiens, 13). D'où vient qu'il faut que nous portions l'image de l'homme terrestre auparavant que d'exprimer en nous l'image du Céleste.

Il est donc vrai que l'homme s'aime premièrement pour soi-même, parce qu'étant charnel il ne peut rien goûter au-delà de soi-même. Néanmoins, comme il voit bien qu'il ne saurait subsister par soi-même, venant à reconnaître combien Dieu lui est nécessaire, il commence de le chercher par la foi et de l'aimer. Et de là vient qu'il aime Dieu dans le second degré, parce qu'il lui est utile, et non pas parce qu'il est aimable en lui-même. Mais, lorsqu'à raison du besoin qu'il a de Dieu, il a commencé de le chercher et de s'en approcher plus souvent par la pensée, par la lecture, par la prière et par la soumission qu'il rend à ses ordres, il s'engendre de là une certaine familiarité qui lui

donne peu à peu une connaissance plus particulière de ses perfections ; en suite de quoi il vient à le goûter, et ayant expérimenté *combien le Seigneur est doux*, il passe au troisième degré de l'amour, qui lui fait aimer Dieu, non plus pour son propre intérêt, mais pour l'excellence et le mérite de la nature divine. C'est dans ce degré où l'on fait une très-longue pause, et je ne sais s'il est possible à quelqu'un en cette vie d'arriver jusques au quatrième degré, dans lequel l'homme ne s'aime plus du tout que pour Dieu. Ceux qui l'ont éprouvé le peuvent témoigner ; pour moi, je ne le crois pas possible en ce monde. Mais il le sera sans doute lorsque le bon et fidèle serviteur entrera dans la joie de son Seigneur, et se verra tout enivré des délices excessives qui se goûtent dans la Maison de Dieu. Pour lors, se trouvant dans un merveilleux oubli de soi-même, et comme s'il cessait entièrement d'être à soi, il se transporte tout en Dieu ; si bien que, n'ayant plus d'attache qu'à Dieu seul, il deviendra un même esprit avec lui. Je crois que le Prophète était dans ce sentiment lorsqu'il disait : *Je considérerai les œuvres merveilleuses de la toute-puissance du Seigneur, et je ne penserai plus, ô mon Dieu, qu'aux aimables dispositions de votre divine justice* (Psaume 70). Il savait assurément que dès lors qu'il entrerait dans ces abîmes de la toute-puissance divine, il devait aussitôt se voir délivré de toutes ses faiblesses corporelles ; et qu'ainsi, n'étant plus obligé de penser aux intérêts de son corps, tout son esprit ne s'emploierait plus qu'à la contemplation de la justice de son aimable Souverain.

Alors certainement tous les membres de JÉSUS-CHRIST pourront dire d'eux-mêmes ce que saint Paul disait de leur chef mystique : *Si nous avons autrefois connu JÉSUS-CHRIST revêtu d'un corps mortel et sujet aux misères, maintenant nous le connaissons dans toute une autre manière* (2. Corinthiens, 5). Car dans le Ciel tous les Saints ne songeront plus à leurs corps, parce que, comme dit l'Apôtre, *la chair et le sang n'auront point de part au royaume de Dieu* (1. Corinthiens, 15). Ce n'est pas que la même substance du corps ne se trouve un jour dans le Paradis : mais il n'y aura plus d'affection charnelle ; l'amour du corps sera consumé par l'amour de l'esprit, et il se fera un heureux changement de toutes les faiblesses et les passions humaines en des transports et des ardeurs toutes divines. Alors cette charité qui tend ses filets à présent sur le vaste Océan de ce monde, où elle ne cesse d'amasser toute sorte de poissons, étant arrivée au bord, jettera dehors les mauvais, et ne réservera que les bons. Il est vrai que durant cette vie elle ouvre libéralement son sein, et y reçoit indifféremment tous les poissons qui s'y viennent rendre, de sorte que, s'accommodant ici-bas à un chacun et prenant en soi les prospérités et les disgrâces, des uns et des autres, qu'elle regarde comme siennes, elle s'accoutume non-seulement *de se réjouir avec ceux qui sont dans la consolation, mais aussi de pleurer avec les affligés* (2. Corinthiens, 11).

Mais quand un jour elle sera parvenue au port, pour lors elle rejettera comme de mauvais poissons tous les su-

jets de tristesse et de souffrances, et ne retiendra que ce qui sera capable de lui donner de la joie et du plaisir. Quoi ! penseriez-vous que, dans cet état parfait, saint Paul, par exemple, fût touché de compassion pour les malades, ou animé de colère avec ceux qui souffrent du scandale, puisqu'il n'y aura point en ce lieu ni de scandale ni de misère, ou bien qu'il versât des larmes pour ceux qui ne voudront point faire pénitence ? Tant s'en faut. Il n'y aura pas même le moindre ressentiment pour le malheur extrême de ceux qui doivent brûler éternellement dans les Enfers avec le Démon et ses Anges. Non, il ne pleurera aucunement leurs misères dans *cette bienheureuse Cité, qui est comblée de joie par l'abondance de ce fleuve dont parle le Prophète-Roi, et dont les portes sont infiniment plus chéries de Dieu que tous les Pavillons de Jacob* (Psaume 86). La raison est que si dans les Tentes et les Pavillons on y jouit quelquefois des douceurs de la victoire, on y ressent aussi les travaux des combats, et souvent on s'y trouve en danger de la vie. Mais dans cette céleste patrie, les disgrâces et les afflictions en sont bannies pour toujours, et n'y auront jamais aucune entrée. Aussi est-ce de cette agréable Ville de laquelle il est dit au même endroit : *Tous vos citoyens sont dans les délices et les plaisirs* (Psaume 85). Et le prophète Isaïe ajoute : Ils posséderont une joie éternelle (Isaïe, 61). Enfin, comment pourrait-on encore avoir des pensées de miséricorde dans un séjour où l'on ne doit plus s'entretenir que de la justice de Dieu ? Concluons donc que puisque dans cet état il n'y aura plus de lieu pour la misère, ni de

temps pour la miséricorde, qu'il ne s'y trouvera plus aussi aucun sentiment de pitié ni de compassion.

Fin

Grand reliquaire de St. Bernard

[musees.dijon.fr](http://musees.dijon.fr) II [academie-sabl-dijon.org](http://academie-sabl-dijon.org)



Des reliques de saint Bernard sont exposées au Musée d'Art Sacré à Dijon [christaldesaintmarc.com](http://christaldesaintmarc.com) — Les reliques de saint Bernard et des moines de Clairvaux, à Ville sous la Ferté dans l'Aube [christaldesaintmarc.com](http://christaldesaintmarc.com)

APPENDICE — ÉPITRE DÉDICATOIRE À LA MARQUISE DE  
SENECEY

DUCHESSE DE RANDAN, etc. <sup>1</sup> Ci-devant Gouvernante du Roi <sup>2</sup> et  
Dame d'honneur de la Reine Mère <sup>3</sup>.

1. Marie-Catherine de La Rochefoucauld [francearchives.fr](http://francearchives.fr) / [histoireeurope.fr](http://histoireeurope.fr),  
mariée à Henri de Bauffremont, baron de Senecey. — 2. Louis XIV. — 3.

Anne d'Autriche.



*Madame,*

*Ceux qui ont l'honneur de votre  
connaissance ne seront pas fort en  
peine de chercher les motifs et les rai-  
sons qui m'ont pu porter à vous dédier  
cet ouvrage, puisqu'ils ne peuvent igno-  
rer l'estime et la vénération singulière*

*que vous avez pour le grand Saint Bernard, qui en est l'au-  
teur. La dévotion que vous portez à ce grand Dévot de  
notre France vous est si naturelle qu'elle ne saurait se ca-  
cher à personne ; elle est gravée si avant dans votre cœur,  
qu'elle se découvre à tout le monde dans toutes les occa-  
sions qui s'en présentent ; et il suffit de prononcer en votre  
présence ce beau nom de Bernard, ou de nommer quel-  
qu'un de ses Ouvrages, pour animer aussitôt votre zèle à  
faire l'éloge de cet Homme incomparable. Il est certain,  
Madame, qu'on ne peut assez louer une piété si exem-  
plaire. Mais s'il m'est permis de raisonner de la dévotion  
des fidèles envers les Saints comme de l'inclination natu-  
relle des personnes, les unes envers les autres, il ne me  
sera pas difficile de découvrir la source et le principe de*

*cette affection si particulière que vous avez pour notre saint, par les rapports merveilleux et les grands avantages de nature et de grâce que Dieu a mis si libéralement en votre personne. C'est un parallèle assez juste que je pourrais faire avec beaucoup de vérité, mais qui me ferait craindre de blesser trop sensiblement votre modestie. Il suffit, pour établir la solidité de votre dévotion envers Saint Bernard, de dire en peu de mots que vous avez l'âme trop belle et le cœur trop Chrétien pour ne pas aimer d'un amour tendre et particulier un saint qui n'a rien eu que d'illustre, de noble et d'élevé dans sa naissance et dans sa vie. L'illustre sang de la Rochefoucaud, qui s'est vu autrefois mêlé avec celui des Empereurs et des Princes de la Terre Sainte, et qui coule encore aujourd'hui dans vos veines, ne saurait être sans inclination pour la noblesse du sang de Saint Bernard, qu'il a tiré, avec la piété, des anciens Ducs de Bourgogne et des premiers Princes de la dernière race de nos rois (1).*

1. Saint Bernard naquit en 1091 au [château de Fontaine](#), près de Dijon. Il descendait par son père des comtes de Châtillon, et par sa mère des comtes de Montbard.

*Ce beau génie qui vous a fait connaître avec éclat à la France, et depuis à l'Espagne, dans la qualité de notre ambassadrice à Madrid, vous donne bien justement de la vénération pour un Saint qui est connu de tout le monde pour le plus grand génie de son siècle et le plus bel esprit de son temps. Cette grande sagesse qui a si fort paru dans toute la conduite de votre vie et qui vous a mérité les premiers Emplois de votre sexe, de Gouvernante du plus*

*grand Roi du monde et de Dame d'Honneur de la plus auguste de nos Reines, vous fait aimer avec raison la mémoire d'un Homme dont la conduite a été si divine, qu'il a toujours possédé le cœur des Rois, et employé la plus grande partie de sa vie à ménager l'esprit des Princes Chrétiens et les intérêts de l'Eglise. Mais surtout cette piété héréditaire que vous avez reçue de vos Pères, et qui a tiré sa dernière perfection de ce modèle achevé de toutes les vertus, le grand cardinal de la Rochefoucauld (François de La Rochefoucauld, né en 1558, mort en 1645. Il était fils de Charles de La Rochefoucauld, comte de Randan), l'honneur de notre France et l'une des plus belles lumières de l'Eglise Gallicane, votre très-digne Oncle : cette générosité Chrétienne que vous avez fait voir dans les affaires les plus difficiles : cette fermeté inébranlable dans la Foi et dans les véritables sentiments de notre Religion : ce zèle ardent contre les ennemis de l'Eglise : cette vigueur surprenante de votre esprit naturellement Chrétien, pour user du terme de Tertullien, et qui n'a rien de vieil que les longues années qui le font admirer d'un chacun depuis plus de la moitié d'un siècle : ces soins continuels et ces empressements vraiment Apostoliques que vous témoignez à tout moment pour la Propagation de la Foi et l'établissement des nouvelles Eglises dans les pays Barbares, et pour l'accroissement du Royaume de JÉSUS-CHRIST dans les contrées les plus éloignées de la Cochinchine et du Canada : enfin, ce souverain mépris que vous faites de toutes les grandeurs et vanités du monde ; cette Retraite édifiante et presque continuelle qui vous sépare du siècle sans vous en faire*

*sortir : ce genre de vie toute céleste que vous menez sur la fin de vos jours, qui vous fait déjà Citoyenne du Ciel avant que de vous faire quitter la Terre : Tous ces grands avantages, dis-je, que vous avez reçus de la nature, et ces divines qualités qui vous sont venues de la Grâce, et dont vous remarquez les plus beaux traits dans la personne de Saint Bernard : ce sont là, Madame, les plus véritables sources de la dévotion singulière que vous portez à ce grand Favori de Dieu. Vous ne pouvez pas considérer Saint Bernard avanta-gé des plus beaux talents de la nature, et orné des grâces du Ciel les plus éclatantes, sans aimer un si bel Original de ce qui est de plus parfait en vous. Votre esprit a trouvé tant de lumières dans l'esprit de ce Père, le plus éclairé de l'Eglise, et votre cœur a découvert tant de feux et de flammes dans le zèle ardent qui consumait le cœur de ce Séraphin, qu'il n'y a pas de quoi s'étonner si vous vous sentez quelquefois dans de saints transports pour honorer la mémoire d'un homme si divin. Il faut nécessairement que votre inclination suive votre connaissance, et vous êtes trop savante dans l'Histoire de ce grand Saint pour n'avoir pas tout l'amour et toute la vénération imaginable pour celui que vous reconnaissez le prodige de son siècle, qui s'est rendu recommandable à toute la terre par l'excellence de ses Ecrits, à tous les Royaumes de la Chrétienté par la dignité de ses Emplois, à toute l'Eglise par la grandeur de son courage et de son zèle incomparable pour les intérêts de la Religion et de l'Epouse de Jésus-Christ, et, pour dire tout en un mot, qui a été un Saint universel que tous les Peuples ont admiré,*

*que les Rois ont respecté, et que les Souverains Pontifes ont singulièrement aimé.*

*Après cela, Madame, pouvais-je avoir une idée plus juste en travaillant à la Traduction de ses Œuvres, et un sentiment plus raisonnable, en voulant donner au public le Traité qu'il a fait de l'Amour de Dieu, que de penser à vous dédier un Ouvrage dont l'Auteur vous est si cher, et pour qui vous avez tant d'estime et de tendresse ? Pouvais-je trouver une Personne qui eût plus de zèle pour la gloire de notre Père, plus de bienveillance pour ses Enfants, et plus d'amour pour la lecture de ses Ecrits ? Combien de temps y a-t-il que vous souhaitez avec passion d'entendre parler ce grand Homme de sa langue maternelle, et quel soin n'avez-vous point apporté pour recouvrer le peu de Traductions Françaises qui se trouvent de cet auteur : L'impatience de vous voir toujours privée d'une lecture si charmante, pour n'avoir pas assez l'usage de la langue Latine, vous a fait chercher dans la langue Espagnole, qui vous est familière, de quoi satisfaire votre dévotion ; mais, n'ayant pu trouver dans cette langue étrangère, non plus que dans la nôtre, que la moindre partie de ses Ouvrages, votre inclination n'était satisfaite qu'à demi ; il fallait une Traduction générale de toutes ses Œuvres, afin d'étancher pleinement votre soif dans ces belles et pures eaux, et vous nourrir plus à votre aise du lait et du miel de cet aimable Père de l'Eglise.*

*C'est, Madame, ce que j'ai entrepris de faire, tant pour votre satisfaction particulière que pour celle d'une infinité*

*de personnes de piété et de mérite, qui depuis tant d'années demandent avec beaucoup d'instance la nourriture de cette divine Manne. Mais comme ce travail n'est pas d'un jour, et qu'il faut un temps considérable pour traduire universellement toutes les Œuvres de ce grand Homme, j'ai cru que je ne devais pas laisser ces pieux Faméliques dans une langueur continuelle, et, que, si je ne pouvais pas si tôt les rassasier entièrement de toute la substance, je pouvais au moins de temps en temps leur en fournir quelque partie capable d'apaiser leur impatience et d'entretenir leur dévotion.*

*Mais surtout, Madame, je voulais satisfaire tout ensemble et à cette haute estime que vous avez des Ouvrages de notre Père, et à la reconnaissance qui vous est due pour toutes les bontés que vous témoignez à ses Enfants, et dont encore, depuis quelque temps, vous avez fait ressentir des effets considérables à notre Monastère de Fontaines, Maison natale de notre B. Père.*

*Or, dans ce dessein, je ne pouvais sans doute faire un choix ni plus avantageux pour moi, ni plus agréable pour vous, que de commencer par son Traité de l'Amour de Dieu, dont la matière fait l'entretien plus ordinaire de votre esprit et les plus sensibles délices de votre cœur. Et quoique vous ne soyez pas seule qui vous nourrissez de ces aliments divins, ce m'est pourtant une occasion tout à fait avantageuse, de ce que je commence par Vous de satisfaire à la dévotion de plusieurs âmes d'élite. J'espère, Madame, que votre modestie ne s'opposera pas à cette juste préfé-*

*rence que je fais de votre illustre Personne dans un sujet si favorable, et que vous me ferez la grâce de recevoir cette première Production pour un témoignage assuré de l'estime et de la vénération que j'ai de votre éminente vertu, et pour une reconnaissance sincère de l'honneur particulier que vous me faites de me donner quelque part dans votre bienveillance. C'est un souvenir qui m'est d'autant plus cher, que je connais plus véritablement votre mérite, et qui m'oblige de publier à toute la terre le bonheur et la joie que je ressens de me dire toute ma vie,*

Madame,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur F. Anthoine  
de Saint Gabriel, de la Congrégation des Feuillans.

*A Paris, de notre monastère de Saint-Bernard, rue neuve S.  
Honoré.*

EXTRAIT DU PRIVILÈGE DU ROI

Par Grâce et Privilège du Roi, donné à Paris le 7 février 1667, il est permis au R. P. Dom ANTOINE DE SAINT Gabriel, Provincial des Feuillans en France, de faire imprimer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il voudra, une Traduction qu'il a faite en langue Française du Traité de l'Amour de Dieu de saint Bernard, en un ou plusieurs volumes, pendant le temps et espace de dix années. Et défenses sont faites à tous Imprimeurs et Libraires d'imprimer ladite Traduction sans la permission dudit R. P. Dom ANTOINE DE SAINT GABRIEL, sur les peines portées plus amplement par les Lettres dudit Privilège.

Signé : AUBOURG.

Et ledit R. P. Dom ANTOINE DE Saint Gabriel a cédé et transporté ledit Privilège à François MUGUET, Imprimeur et Libraire ordinaire du Roi et de Monseigneur l'Archevêque, pour en jouir pleinement pendant ledit temps ci-dessus, suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la première fois le 15 mars 1667.

Les exemplaires ont été fournis.

AU LECTEUR

Il y a si longtemps qu'on demande avec instance une Traduction générale de toutes les Œuvres du grand Saint Bernard, que je n'ai pu demeurer davantage sans me résoudre de travailler à ce dessein (1).

1. La traduction des Œuvres de saint Bernard, par le P. D. Antoine de Saint Gabriel, forme 14 volumes [data.bnf.fr](http://data.bnf.fr) in-8, publiés de 1667 à 1682. On en peut voir le détail dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 219. Tous ces volumes [sont rares](#).

J'ai cru qu'il appartenait proprement à un Enfant de Saint Bernard d'exprimer les pensées de son Père, et, en lui procurant une nouvelle gloire, de satisfaire tout ensemble à la piété de plusieurs personnes de mérite, qui, n'ayant pas l'usage de la langue latine, se plaignent d'être privées de la lecture de ces Ecrits divins, dont ils entendent parler si souvent avec tant d'éloges et d'avantages. Je sais bien qu'il n'est rien plus difficile qu'une Traduction achevée ; c'est un ouvrage qui ne joint pas toujours l'agréable à l'utile, et si celui qui l'entreprend en retire beaucoup de fruit pour soi-même, il n'en reçoit pour l'ordinaire que fort peu de reconnaissance, et beaucoup de censure de la part des Critiques. Pour traduire un Auteur avec quelque succès, il ne suffit pas de savoir la Langue dans laquelle il s'est énoncé, ni celle dont on veut le faire parler de nouveau. Ce n'est pas assez d'avoir l'intelligence de la pureté de la Diction et de l'élégance de la phrase de la langue originale, aussi bien que des agréments de la langue étrangère dans laquelle on

veut exprimer ses pensées et sa doctrine ; outre qu'on devrait bien entendre les rapports et les différences, les liaisons et les contrariétés qui se rencontrent dans l'une et l'autre langue, il faudrait encore, pour y réussir parfaitement, avoir le même génie de son Auteur, être revêtu de son esprit, posséder ses mêmes talents, sa science, son éloquence, ses pensées, ses expressions ; en un mot, il faudrait que les copies fussent aussi parfaites que leurs originaux. Mais quoique je n'aie pas assez de présomption pour croire en moi tous ces grands avantages qui me seraient très nécessaires afin de travailler avec la satisfaction d'un chacun, je n'ai pu néanmoins résister aux sentiments de quelques personnes de savoir et d'autorité, pour qui j'ai toute la déférence possible, qui ont eu une opinion plus avantageuse de mes ouvrages que je n'en pouvais avoir de moi-même, et qui m'ont voulu faire croire que le public n'en recevrait pas moins de satisfaction que d'utilité. Leur mérite singulier, et la grande capacité qu'ils ont pour bien juger des choses de cette nature, m'ont persuadé d'entreprendre ce travail d'autant plus volontiers que je m'y sentais déjà fortement attiré, et par le devoir d'un bon Fils, qui est naturellement obligé de s'employer pour l'honneur de son Père, et par un sentiment de charité qui nous doit porter toujours à procurer au prochain tous les moyens de travailler efficacement à son Salut. Or, personne n'ignore que la lecture des Ecrits des Saints Pères, et surtout de notre dévot Docteur, ne soit d'un profit incroyable aux âmes qui s'y veulent appliquer, et que c'est leur ouvrir une fontaine publique, et leur découvrir un trésor caché, que de traduire

leurs ouvrages en faveur de ceux qui ne les peuvent lire ni entendre dans leur langue originale. Cependant deux réflexions bien différentes m'ont extrêmement combattu dans ce dessein : D'un côté, je supportais avec beaucoup d'impatience une Traduction surannée de la plus grande partie des Œuvres de notre Saint, faite par un bonhomme peu versé dans notre langue, il y a plus de quarante ans (1) ? Je loue véritablement son intention, qui a été, comme je crois, d'honorer la mémoire de Saint Bernard et de profiter au salut des âmes ; mais je ne saurais qu'improver son travail, qui s'est trouvé si contraire à son dessein, et si fort au préjudice de la haute estime qu'on pouvait avoir de ce grand Docteur de l'Eglise ; et sans doute il aurait beaucoup plus honoré notre Saint par son silence, que de le faire parler un langage si grossier, si peu conforme à la beauté de son original, et quelquefois même tout opposé aux belles pensées et au véritable sens de son auteur. J'avoue que ce tort innocent fait à la réputation de mon Père m'a souvent fait naître une forte passion de travailler à la réparation de son honneur, en donnant au public une nouvelle Traduction qui pût rendre inutile cette ancienne Version et en abolir la mémoire ; mais d'ailleurs je me sentais retenu par le travail excellent de quelques beaux Esprits du temps, qui depuis peu d'années ont traduit avec beaucoup de succès quelques Traités particuliers de notre Saint Père très dignes de leur Auteur (2).

1. Il s'agit de la traduction faite par Philippe le Bel, curé de Luzarches, Paris, Joly, 1615, 2 vol. in-fol., et Paris, Hacqueville, 1622, 2 vol. in-fol.

2. On peut voir dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 220 et suiv., le détail des traductions de divers ouvrages de saint Bernard faites vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

La bonté de leurs plumes, la beauté de leur langage et la pureté de leur Diction m'ont fait suspendre mon dessein jusques à ce que, m'étant plus particulièrement informé de leurs intentions, j'ai enfin appris qu'ils avaient seulement voulu faire quelque essai de leur éloquence, mais qu'ils ne prétendaient pas continuer leurs ouvrages. C'est ce qui m'a fait prendre une dernière résolution de travailler incessamment à la traduction générale de toutes les Œuvres de mon dévot Père, afin de le rendre aussi célèbre et profitable à tous ses Compatriotes dans sa langue maternelle, qu'il est admirable aux étrangers dans une langue qui ne lui était pas naturelle. J'aurais dû, sans doute, commencer d'abord par l'un des plus beaux endroits de ce Père, comme a fait le pieux et savant Horstius, par l'ouvrage incomparable de ses Epîtres, qui font le premier tome de ses Œuvres ; mais j'ai été particulièrement engagé de donner en passant et pour prélude le petit Traité de l'Amour de Dieu (1), que cet illustre Père adresse au Cardinal Aymery, l'un de ses meilleurs amis de la Cour Romaine.

1. Ce traité avait déjà été traduit en français par Claude Vérard, Paris, 1542, in-12, et par J. Cogneux, Paris, 1566, in-8. Une traduction en espagnol, par B. Alvarès, avait été publiée en 1616, in-8.

Il n'est pas nécessaire de m'étendre plus au long sur l'excellence et la vérité de cette Pièce, qui est aussi certainement de Saint Bernard qu'elle est digne de lui. Mais il est à propos de remarquer que dans les anciennes Editions

des Œuvres de ce Saint Docteur l'on y trouve deux ou trois autres Traités aussi intitulés de l'Amour de Dieu. Néanmoins, outre que la grande différence du style a toujours fait discerner aux Savants les véritables productions de ce Père d'avec les supposées et celles qui lui étaient attribuées trop à la légère, le susdit Horstius, qui a beaucoup illustré les Œuvres de notre Saint par ses soins et son travail tout à fait digne de louanges, a fait une juste séparation des unes et des autres dans le nouvel ordre qu'il y a établi, ayant ramassé dans les quatre premiers tomes toutes ses Œuvres légitimes, et rejeté dans le cinquième et sixième tomes toutes les douteuses, les supposées et les étrangères, qui avaient ci-devant été mêlées dans un même volume avec les véritables. Or il est aussi indubitable que le seul Traité de l'Amour de Dieu dédié au Cardinal Aymery, et qui se trouve à présent dans le quatrième tome d'Horstius, est véritablement de Saint Bernard, qu'il est constant que les trois autres de cette même matière ne sont nullement de lui. Les deux premiers livres qui portent ce même titre sont, à la vérité, doctes et pieux et dignes d'être lus ; mais la dureté et l'obscurité de leur style sont si fort éloignées de la douceur et de la netteté de celui de saint Bernard, qu'il suffit de les confronter pour reconnaître assurément qu'ils sont de différents Auteurs. Horstius, qui en a fait ce juste discernement, n'avait pu découvrir au commencement l'Auteur de ces deux Livres, que le docte Louis Mirée a tiré autrefois de la Bibliothèque de Sorbonne. Mais depuis, ayant vu les Opuscules de Guillaume abbé de Saint Thierry de Reims, imprimés à part chez Plantin, il a reconnu

qu'il en était le véritable Auteur, ce qui se vérifie encore par le douzième tome de la Bibliothèque des Pères de l'Édition de Cologne, et par la Préface du Traité de la vie Solitaire aux Chartreux du Mont-Dieu, où ce même Abbé, grand ami de ces saints Religieux, fait le dénombrement de ses propres ouvrages, entre lesquels il cite les deux Livres susdits, le premier sous le titre de la Contemplation de Dieu, et le second, de la Nature et dignité de l'Amour. Pour ce qui est du troisième Livre qui est pareillement intitulé de l'Amour de Dieu, son style est à la vérité plus doux et plus clair que celui des deux précédents, mais il n'a point encore ni la délicatesse ni l'énergie de l'esprit de saint Bernard. C'est un recueil de divers Auteurs, fait par un particulier, qui a été mis en lumière par le R. P. Gretserus, de la Compagnie de Jésus, après l'avoir tiré de la Bibliothèque de la Chartreuse d'Erfort, par les soins de l'Abbé de Césarée, qui est un Monastère de notre Ordre de Citeaux. Ce recueil est compilé de trois différents Auteurs, dont les quatre premiers chapitres se trouvent dans les œuvres de Richard de Saint-Victor, au Traité qu'il a fait des degrés de la Charité. Les quatre chapitres suivants ont été extraits de divers endroits de saint Bernard, et tous les autres qui restent, depuis le neuvième chapitre jusques à la fin, sont tirés mot à mot des deux Livres que le savant Pierre de Blois a composé de la Charité de Dieu et du Prochain. Ainsi il demeure pour constant qu'il n'y a que le seul Traité de l'Amour de Dieu dédié au Cardinal Aymery qui soit une production certaine et véritable de saint Bernard ; en sorte même que bien qu'autrefois l'on ait souvent agité si les

autres Traités du même titre étaient de saint Bernard, jamais pourtant on n'a révoqué en doute que celui-ci ne fût absolument de lui, tant pour son élégance et la douceur particulière qui découvrent manifestement l'esprit et le génie de son Auteur, que pour l'adresse qu'il en fait au Chancelier de l'Eglise Romaine, qui était son intime, et qui lui demandait souvent par ses Lettres quelques-uns de ses Ouvrages.

En effet, la réputation de saint Bernard était si grande dans Rome, qu'il était sollicité continuellement par les Cardinaux de leur envoyer de ses Ecrits, dont il tâchait aussi de se défendre par toutes les voies qui lui étaient possibles. Cela se voit plus particulièrement dans la 18<sup>e</sup> de ses Epîtres, qu'il écrit à Pierre Diacre, Cardinal et Légat du Pape, où il lui parle en ces termes : « Je voudrais bien que vous ne crussiez pas si facilement aux choses que l'on publie de moi avec beaucoup d'incertitude. Vous savez qu'il n'est rien de moins assuré que la Renommée, et que souvent on se trompe de tous côtés dans le jugement qu'on fait des personnes, soit en leur faveur, soit à leur préjudice. Examinez bien premièrement, s'il vous plaît, et puis jugez de la vérité, afin que votre amitié et la grâce que vous voulez faire à votre ami soient justes, et lui soient d'autant plus agréables qu'elles se trouveront plus proportionnées à son mérite ; car, pour lors, si l'estime que vous en ferez par la bonté de votre jugement, plutôt que par la fausse opinion du public, ne lui est pas si glorieuse, au moins ne lui sera-t-elle pas si fort insupportable. Cependant vous avez le

Livre que vous m'aviez demandé pour en tirer une copie ; et pour les autres petits Ouvrages que vous souhaitez, il y en a fort peu en état de vous être présentés, et ils ne méritent point du tout que vous employiez du temps à les lire. Néanmoins, parce que je crois qu'il m'est plus avantageux d'en rejeter la faute sur la faiblesse de mon esprit que sur le défaut de ma volonté, et d'accuser mon incapacité plutôt que de manquer à l'obéissance que je vous dois, prenez la peine, je vous prie, de me mander par ce Messenger quels sont les Ecrits que vous désirez, et où vous voulez que je vous les envoie, afin que je les retire des mains de ceux qui les ont retenus, et que je vous les puisse adresser au lieu que vous m'aurez ordonné. Or, pour mieux savoir ce que vous me pouvez demander, je vous dirai qu'il me souvient d'avoir fait un Traité de l'Humilité, et quatre homélies qui ont pour titre : *Des louanges de la Vierge Mère*, sur ces paroles de l'Evangile de saint Luc : *Missus est Gabriel angelus*. J'ai aussi adressé une Apologie à un mien ami, où j'ai traité de nos observances de Citeaux et de celles de Cluny. De plus, il se trouve encore quelques-unes des Lettres que j'ai écrites à diverses personnes, que nos Frères m'ayant ouïes dicter, ont recueillies en leur particulier et gardent parmi leurs Ecrits. Plût à Dieu, ce que je n'ose pas espérer, que, tout grossier que je suis, je vous puisse être utile en quelque chose ! »

Quant au Cardinal Aymery, chancelier de l'Eglise Romaine, auquel il écrivait très souvent sur toute sorte de sujets, il lui mande particulièrement dans sa 52<sup>e</sup> Épitre, « que

Geoffroy, Evêque de Chartres, leur ami commun, lui avait demandé quelques-uns de ses ouvrages pour les lui envoyer ; mais que pour lors il n'avait rien qu'il jugeât digne de lui. Toutefois, dit-il, j'ai fait un petit Traité de la Grâce et du Libre Arbitre\*, que je vous enverrai très volontiers sitôt que je saurai votre volonté là-dessus, »

\* [clerus.org](http://clerus.org) — [livres-mystiques.com](http://livres-mystiques.com) — [jesusmarie.free.fr](http://jesusmarie.free.fr)

C'est à ce Cardinal que saint Bernard dédie le présent Traité de l'Amour de Dieu, comme étant son intime et son compatriote. Car Aymery était Bourguignon et cousin germain de Pierre de la Chastre, Archevêque de Bourges, de l'ancienne et illustre famille de la Chastre, dont nous avons eu deux maréchaux de France. Il fut premièrement Chanoine Régulier de Saint-Jean de Latran, puis l'an 1120 fut créé Cardinal Diacre par Calixte II, et ensuite fait Chancelier de l'Eglise Romaine du vivant même de Chrysogone de Pise, son prédécesseur. Le Pape Innocent II l'envoya avec saint Bernard en l'abbaye du Montcassin pour ranger au devoir Rainaud, grand fauteur du schisme de ce temps-là. Sa mort, qui arriva le 28 mai 1148, est célébrée dans le Calendrier de Saint-Victor de Paris. D'où il paraît que ce Traité de l'Amour de Dieu que saint Bernard lui dédie n'est pas un des derniers ouvrages de ce Père.

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut servir au parfait éclaircissement de ce petit Traité, il reste à remarquer que les quatre derniers Chapitres ne sont qu'un extrait de ce que notre Saint avait écrit autrefois de la Charité, dans son Epître XI qu'il adresse à Guigues, Prieur de la

Grande Chartreuse de Grenoble, et non pas aux Chartreux du Mont-Dieu, auxquels je ne sais pas qu'il ait jamais écrit, au moins ne s'en est-il encore trouvé aucune Epître jusques à présent, quoique le docte Père Sirmond a fort bien remarqué dans son Epître liminaire qui est au commencement des Epîtres de Pierre, Abbé de la Celle, qu'il y avait beaucoup d'amitié entre saint Bernard et les RR. PP. Chartreux de cette Maison du Mont-Dieu, où ils conservent encore chèrement la cellule et les vêtements sacrés qui lui ont servi dans le séjour qu'il fit en cette Chartreuse.

Sans doute c'a été sur ce fondement d'amitié que le savant Theodorus Petrejus, Chartreux de Cologne, a cru, avec plusieurs autres, comme saint Thomas, saint Bonaventure, Gerson, etc., que saint Bernard était auteur de l'Epître de la Vie solitaire aux Chartreux du Mont-Dieu. Mais, outre le doute qu'en a formé de son temps le célèbre Denys le Chartreux, dans le Livre qu'il a fait des louanges de son Ordre, où il rapporte plusieurs belles raisons qui prouvent le contraire, la plupart des auteurs depuis ce temps-là, comme Trithemius, Bellarmin, Henriquès, Hors-tius, Bertrand Tissier et plusieurs autres, ont reconnu manifestement, et par les anciens manuscrits, et par la différence du style, et par des preuves convaincantes tirées de la Préface de ladite Epître, que cet ouvrage est véritablement de Guillaume, Abbé de Saint Thierry, grand ami de Saint Bernard et premier écrivain de sa vie.

Je sais bien que quelque moderne l'a voulu attribuer à Pierre, Abbé de la Celle, qui fut depuis Abbé de saint

Remy de Rheims, et enfin Evêque de Chartres, et qu'il a fondé son opinion sur des conjectures qui seraient assurément considérables, si nous n'avions pas des preuves réelles et positives qui les détruisent entièrement. Je tombe d'accord qu'il y a eu une habitude très-particulière entre cet Abbé de la Celle et les Chartreux du Mont-Dieu, et que quelques siens Religieux qui, touchés du désir d'une plus grande solitude, passèrent de son Abbaye de la Celle en cette Chartreuse, lui donnèrent beaucoup d'attache pour cette maison ; ce qui se vérifie encore mieux par les lettres pleines de tendresse et d'affection qu'il leur écrivait souvent, et qui se voient dans le recueil qu'en a fait le R. P. Jacques Sirmond, et dans la Bibliothèque des Pères de l'édition de Cologne. Mais il ne s'ensuit nullement de là que l'Epître de la Vie solitaire aux Chartreux de cette Maison n'aye pu être écrite par un autre que par cet Abbé de la Celle ; car, outre que le style de cette Epître est tout à fait différent de celui dudit Pierre de la Celle ; outre qu'il ne s'est jamais trouvé aucun manuscrit qui ait porté le nom de cet Abbé ; outre que pas un de ceux qui ont recueilli les Ouvrages de cet Auteur ne s'est jamais avisé d'y insérer ladite Epître parmi les autres ; outre que la conjoncture des temps et des personnes ne peut pas s'accorder avec cette opinion nouvelle, il est encore très aisé de tirer des preuves irréprochables de la Préface même de ladite Epître ; premièrement, par les termes extraordinaires qui donnent le commencement à cette Préface, et qui sont assurément d'un trop grand respect pour convenir à un Abbé considérable qui écrit à de jeunes Religieux, et à un Père de Reli-

gion qui parle à ses enfants spirituels. Voici ses propres termes : *Penè impudenter et plusquam decebat os meum patet ad vos Charissimi fratres in Christo*. Ces termes certainement sont trop au-dessous de la qualité de l'Abbé de la Celle à l'égard de ses jeunes Moines qui s'étaient rendus parmi les Chartreux du Mont-Dieu.

Secondement, par le dénombrement des ouvrages qui sont cités dans ladite Préface par l'auteur même, lesquels ouvrages sont reconnus par tous les écrivains sacrés et par la Bibliothèque des Pères pour les véritables productions de Guillaume Abbé de saint Thierry, et non pas de Pierre Abbé de la Celle.

En troisième lieu, par la circonstance particulière qui est spécifiée dans cette même Préface, où l'auteur déclare expressément aux Chartreux du Mont-Dieu qu'il a pris dessein de leur adresser quelques ouvrages spirituels, qu'il a faits plutôt pour éviter l'oisiveté, qui est l'ennemie de l'âme, que pour entreprendre de les instruire, ce qui ne siérait point dans la bouche d'un pécheur ; à quoi il ajoute cette parenthèse toute pleine de son humilité ordinaire : *Quippè quem senium et ægritudo a communi labore jam non quidem ut emeritum, sed ut pigrum et inutilem relaxat*. Duquel passage je recueille deux vérités incontestables et décisives de toute la question, savoir : Que l'auteur de cette Epître était pour lors sur la fin de sa vie, et, de plus, que sa vieillesse et ses infirmités le dispensaient du travail commun. Ces deux particularités conviennent en toutes manières à Guillaume Abbé de saint Thierry, et ne peuvent

nullement convenir à Pierre Abbé de la Celle ; la première, en ce que l'Epître de la Vie solitaire, selon la plus commune opinion, a été écrite en l'année 1148, du temps de Haimond II, Prieur de ladite Chartreuse du Mont-Dieu, auquel elle est adressée par les anciens manuscrits de divers monastères. Or, Guillaume Abbé de saint Thierry mourut l'an 1150, trois ans avant le décès de saint Bernard, ce qui l'empêcha de continuer la Vie de ce Saint jusqu'à son trépas ; et partant, le dit Guillaume en l'an 1148 était sur la fin de sa vie, et deux ans avant sa mort, quand il écrivit cette Epître de la Vie solitaire, comme il le témoigne dans sa Préface ; ce qui ne peut convenir en façon quelconque à Pierre Abbé de la Celle, qui était encore en cette année-là dans un âge fleurissant, ayant vécu jusqu'en l'an 1187. La seconde particularité convient encore merveilleusement bien à notre Guillaume de saint Thierry, et non point à Pierre de la Celle, en ce qu'il est dit que sa vieillesse et son infirmité le dispensaient du travail commun, ce qui ne se peut entendre aucunement que d'un Moine Conventuel et particulier, qui faisait ordinairement son travail manuel avec les autres, et non pas d'un Abbé, ou même d'un Evêque, tel qu'était Pierre de la Celle sur la fin de ses jours, qui avait des occupations bien plus importantes et nécessaires.

Sur quoi il faut savoir que Guillaume Abbé de saint Thierry était si fort lié d'amitié avec saint Bernard et son Ordre, qu'il fit tout son possible pour quitter son Abbaye de l'Ordre de saint Benoît et se retirer à Clairvaux avec

son ami ; mais notre Saint refusant de consentir à ce changement, comme il paraît par sa 86<sup>e</sup> Lettre, qu'il lui écrivit sur ce sujet, Guillaume ne voulut point désister de son premier dessein ; mais, voyant que l'entrée de Clairvaux lui était interdite, il prit résolution de se retirer au nouveau Monastère de Signy, où saint Bernard avait envoyé depuis peu le très-Saint Abbé d'Igny Humbert avec douze de ses Religieux pour faire ce nouvel établissement. Là notre Guillaume, d'Abbé célèbre étant devenu Moine particulier, suivait les exercices Conventuels, et se trouvait au travail commun avec les autres, jusqu'à ce que son âge et ses infirmités qui lui survinrent à la fin de ses jours l'en dispensèrent entièrement, et par ce moyen le portèrent à composer quelques ouvrages spirituels, pour éviter l'oisiveté, comme il dit lui-même dans sa Préface. Or, cette dernière circonstance, qui s'accorde parfaitement bien avec le temps de l'Epître et la personne de Guillaume de saint Thierry, ne peut nullement s'accommoder avec Pierre de la Celle, qui fut toujours Abbé, et puis Evêque de Chartres les six dernières années de sa vie, et partant qui n'était point obligé à un travail commun avec les autres, et qui ne pouvait pas dire de lui-même qu'il en avait été dispensé à cause de son âge et de ses maladies, de sorte que, ne sachant plus à quoi passer le temps, il s'était résolu de s'employer à écrire quelques Opuscules de piété et de dévotion, afin d'éviter l'oisiveté plutôt que de donner des instructions, ce qu'il dit ne lui appartenir pas.

Ces raisons, tirées de la pièce même, sont si convaincantes, qu'il ne peut plus rester aucun doute sur l'Auteur de cette Epître, qui n'est point de saint Bernard, ni de Pierre de la Celle, mais très certainement de Guillaume, ci-devant Abbé de saint Thierry, de l'Ordre de saint Benoît, et sur la fin de ses jours moine conventuel de l'Abbaye de Signy, de notre Ordre de Cîteaux.

J'avoue que ce n'était pas ici proprement le lieu de traiter à fond cette question, et en effet je prétendais n'en dire qu'un mot en passant au sujet des quatre derniers Chapitres de notre petit Traité de l'Amour de Dieu, tirés de l'Epître XI de saint Bernard aux Chartreux de Grenoble, et non pas du Mont-Dieu, ainsi que l'a voulu croire le docte Theodorus Petrejus. Mais comme je fais état, dans les occasions qui se pourront présenter pendant tout le cours de mes traductions, d'apporter tout l'éclaircissement possible pour distinguer parfaitement les Œuvres légitimes de mon dévot Père d'avec les douteuses et supposées, je n'ai pu toucher ce point si légèrement, sans y donner tout le jour nécessaire que pouvaient souhaiter les amateurs de la vérité de l'histoire.

Au reste, je ne dis rien de la qualité de ma traduction, parce que je n'en puis parler qu'à mon désavantage. Mais j'espère de la bonté de mes Lecteurs qu'ils auront assez de reconnaissance pour n'user pas de la dernière critique à l'endroit d'une personne qui n'a d'autre dessein, dans un si long et pénible ouvrage, que de travailler à leur propre satisfaction, et leur fournir tous les moyens qui peuvent

contribuer plus efficacement à la sanctification de leurs âmes et à leur bonheur éternel.

APPROBATION DES DOCTEURS

Saint Bernard s'est acquis tant d'autorité dans l'Église par sa vie, par ses miracles et par sa doctrine, que c'est à nous à puiser dans ses ouvrages de quoi appuyer nos sentiments, et non à donner approbation à ses excellents écrits. Celui qu'il a composé de l'Amour de Dieu étant un des plus admirables que cet homme Apostolique nous ait laissés, et le R. P. Dom Antoine de Saint-Gabriel, Provincial de la Congrégation des Feuillans en France, en ayant fait une Traduction si digne de son Original, il ne nous reste qu'à exhorter les Fidèles à profiter d'une lecture si sainte et si fructueuse. C'est le témoignage que Nous soussignés, Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, rendons à cette Version, après l'avoir lu et examiné avec toute l'exactitude possible. Fait à Paris, ce vingt-quatrième jour de Janvier mil six cens soixante sept.

J. B. BOSSUET *Doyen de l'Église de Metz.*

G. DE LA BRUNETIERE *Archidiacre et grand Vicaire de Paris.*

L. DE LAMET *Chanoine de l'Église de Paris.*

---

## licence

Attribution-NoDerivatives 4.0 International (CC BY-ND 4.0)

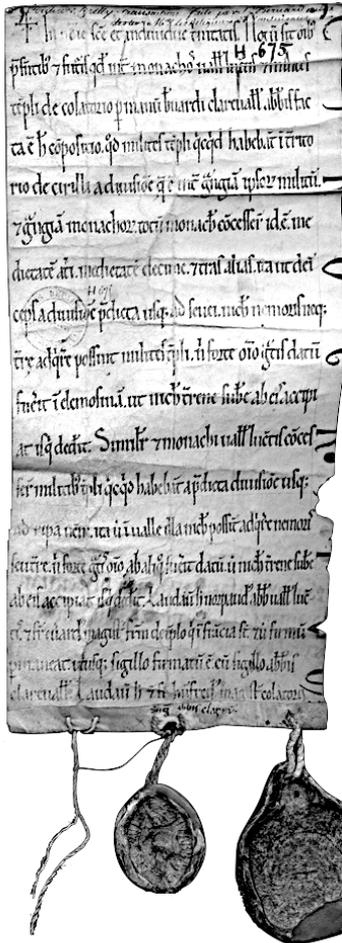
[creativecommons.org](https://creativecommons.org)



## table des matières

DE L'AMOUR DE DIEU	1
Avertissement de l'Editeur .....	1
Préface à Monseigneur l'Illustrissime Monseigneur Aymery ....	1
Chapitre Premier.	3
Pourquoi et comment on doit aimer Dieu. ....	3
[Traité théologique écrit entre 1125 et 1141, et peut-être plus précisément entre 1132 et 1135 data.bnf.fr] .....	3
Chapitre 2	6
Combien Dieu doit être aimé de l'homme, à cause des biens tant du corps que de l'âme, et comment il les faut posséder sans préjudice du Bienfaiteur. ....	6
Chapitre 3	14
Que les Chrétiens ont des motifs d'aimer Dieu bien plus puis- sants que les Infidèles. ....	14
Chapitre 4	21
Qui sont ceux qui trouvent du plaisir à penser à Dieu et qui sont plus capables de son amour. ....	21
Chapitre 5	28
Combien le Chrétien est obligé d'aimer Dieu. ....	28
Chapitre 6	32
Sommaire des choses susdites.....	32
Chapitre 7	34

Qu'on ne peut aimer Dieu sans récompense ; et que le cœur humain ne peut être rassasié des biens de cette vie.....	34
Chapitre 8	45
Du commencement de notre Amour ou du premier degré de l'amour, par lequel l'homme s'aime soi-même. ....	45
Chapitre 9	50
Du second et troisième degré de l'Amour. ....	50
Chapitre 10	53
Du quatrième degré de l'Amour, par lequel l'homme ne s'aime plus que pour Dieu. ....	53
Chapitre 11	59
Que la parfaite béatitude des âmes est réservée au temps de la résurrection.....	59
Chapitre 12	66
De la Charité. ....	66
Chapitre 13	70
De la Loi de la propre volonté, et de la convoitise des mercenaires et des serviteurs. ....	70
Chapitre 14	73
De la loi de la Charité des Enfants. ....	73
Chapitre 15	76
Des quatre degrés de l'Amour, et de l'heureux état des Âmes qui sont dans le Ciel. ....	76
Grand reliquaire de St. Bernard	80
Appendice — Épitre dédicatoire à la Marquise de Senecey	81
Extrait du privilège du roi	88
Au lecteur	89
Approbation des Docteurs	105
licence	106



**SAINTE BERNARD DE CLAIRVAUX ET LES CISTERCIENS : *L'ordre des cisterciens fut fondé en 1098 à Cîteaux par Saint Robert de Molesmes, dans le but de revenir aux fondements de la règle bénédictine, qui avait été écrite au VI<sup>e</sup> siècle par Saint Benoît. En 1112, à l'âge de 23 ans, Saint Bernard rejoint Cîteaux pour y devenir moine.../... Fontenay est aujourd'hui la seule abbaye fondée par Saint Bernard qui soit demeurée intacte à travers les siècles... [abbayedefontenay.com](http://abbayedefontenay.com) — Lettre de vocation : Le charisme de la vie cistercienne ; UNE LECTURE DE LA LETTRE 107 DE SAINT BERNARD Collectanea Cisterciensia [arccis.org](http://arccis.org) PDF [arccis.org](http://arccis.org) — HISTOIRE DE CLAIRVAUX @[abbayedclairvaux.com](http://abbayedclairvaux.com) ; [clairvaux2022.fr](http://clairvaux2022.fr). Ci-contre : CHIROGRAPHE [[cnrtl.fr](http://cnrtl.fr)] scellé de saint Bernard [clairvaux2015.fr](http://clairvaux2015.fr)***

Autre édition du TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU 1895 : Au siège central de l'[église positiviste](http://eglisepositiviste.com) du Brésil, Rio de Janeiro. Trad A. de Saint-Gabriel @[archive.org](http://archive.org) — ibid [archive.org](http://archive.org)

Autres trad.

- TRAITÉ DE LA CONSIDÉRATION (au Pape Eugène) Saint Bernard, Antoine de Saint-Gabriel 1673 [books.google.fr](http://books.google.fr)

- LETTRES de Bernard de Clairvaux, Antoine de Saint-Gabriel. 1674 [books.google.fr](http://books.google.fr)

La maison de saint Bernard à Fontaine-lès-Dijon, Laurence de Blanzly, (1863), album de 38 dessins et lavis, Chenôve, Fixin, Couchey, Dijon, 12 x 19 cm, 1862-1868. Bibliothèque municipale de Dijon, Etudes, fonds patrimoine, Est. 1047. [lesamisduvieuxfontaine.org](http://lesamisduvieuxfontaine.org) / [oldthing.de](http://oldthing.de)

